



Stiftung Auffangeinrichtung BVG
Fondation institution supplétive LPP
Fondazione istituto collettore LPP

Fondation institution supplétive LPP

Rapport annuel

et

comptes 2006

4 juin 2007

Sommaire

VUE D'ENSEMBLE	5
1 CHIFFRES-CLÉS AU 31.12.06	5
2 AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT.....	6
3 TÂCHES ET ORGANISATION	7
3.1 <i>Tâches et répartition des tâches</i>	7
3.2 <i>Structure organisationnelle</i>	7
RAPPORT ANNUEL	8
1 RAPPORT D'ACTIVITÉ.....	8
1.1 <i>Généralités</i>	8
1.2 <i>Conseil de fondation</i>	8
1.3 <i>Comités</i>	8
1.3.1 <i>Comité du Conseil de fondation</i>	8
1.3.2 <i>Comité de placement</i>	8
1.3.3 <i>Comité de prévoyance</i>	8
2 ASSURANCE	9
2.1 <i>Résultat</i>	9
2.2 <i>Courbe du risque invalidité en 2006</i>	9
3 PLACEMENTS	11
3.1 <i>Organisation de placement/stratégie de placement</i>	11
3.2 <i>Afflux de capitaux</i>	12
3.3 <i>Performance</i>	12
3.4 <i>Rendement</i>	13
3.5 <i>Management des risques sur intérêts</i>	13
3.6 <i>Management des risques de change</i>	13
3.7 <i>Corporate Governance</i>	14
3.8 <i>Perspectives</i>	14
4 BRANCHE PRÉVOYANCE LPP	15
4.1 <i>Vue d'ensemble</i>	15
4.2 <i>Effectifs et mouvements</i>	15
5 BRANCHE COMPTES DE LIBRE PASSAGE.....	16
5.1 <i>Vue d'ensemble</i>	16
5.2 <i>Effectifs et mouvements</i>	16
5.3 <i>Prestations de prévoyance / versements</i>	16
6 BRANCHE ASSURANCE DE RISQUE DES PERSONNES AU CHÔMAGE.....	17
6.1 <i>Vue d'ensemble</i>	17
6.2 <i>Effectifs et mouvements</i>	18
7 BRANCHE CONTRÔLE DE RÉAFFILIATION	18
COMPTES ANNUELS	19
A BILANS ET COMPTES D'EXPLOITATION.....	19
1 <i>Bilan de l'ensemble de la Fondation</i>	19
2 <i>Compte d'exploitation de l'ensemble de la Fondation</i>	20
3 <i>Bilan de la branche Prévoyance LPP</i>	21
4 <i>Compte d'exploitation de la branche Prévoyance LPP</i>	22
5 <i>Bilan des comptes de libre passage</i>	23
6 <i>Compte d'exploitation des comptes de libre passage</i>	24
7 <i>Bilan de l'assurance de risque des personnes au chômage</i>	25
8 <i>Compte d'exploitation de l'assurance de risque des personnes au chômage</i>	26
9 <i>Bilan du contrôle de réaffiliation</i>	27
10 <i>Compte d'exploitation du contrôle de réaffiliation</i>	27
B ANNEXE	28
1 BASES ET ORGANISATION	28
11 <i>Forme juridique et but</i>	28
12 <i>Enregistrement LPP et Fonds de garantie</i>	29
13 <i>Indication de l'acte et des règlements</i>	29
14 <i>Organe de gestion paritaire / droit de signer</i>	29

15	<i>Experts, organe de contrôle, conseillers, autorité de surveillance</i>	31
16	<i>Employeurs affiliés</i>	31
2	MEMBRES ACTIFS ET RENTIERS	32
21	<i>Assurés actifs</i>	32
	211 Prévoyance LPP	32
	212 Comptes de libre passage	32
	213 Assurance de risque des personnes au chômage	32
22	<i>Rentiers</i>	32
	221 Prévoyance LPP	32
	222 Comptes de libre passage	33
	223 Assurance de risque des personnes au chômage	33
3	MODE D'APPLICATION DU BUT	34
31	<i>Explication des plans de prévoyance</i>	34
	311 Prévoyance LPP	34
	312 Comptes de libre passage	34
	313 Assurance de risque des personnes au chômage	34
32	<i>Financement, méthode de financement</i>	35
	321 Prévoyance LPP	35
	322 Comptes de libre passage	35
	323 Assurance de risque des personnes au chômage	35
4	PRINCIPES D'ÉVALUATION ET DE REDDITION DES COMPTES, PERMANENCE	35
41	<i>Confirmation de la reddition des comptes selon Swiss GAAP FER 26</i>	35
42	<i>Principes de comptabilité et d'évaluation</i>	35
43	<i>Modification des principes d'évaluation, de comptabilité et de reddition des comptes</i>	36
5	RISQUES ACTUARIELS / COUVERTURE DU RISQUE / DEGRÉ DE COUVERTURE	36
51	<i>Type de couverture du risque, réassurances</i>	36
52	<i>Développement et rémunération du montant de l'épargne dans la primauté des cotisations</i>	36
	521 Prévoyance LPP	36
	522 Comptes de libre passage	37
	523 Assurance de risque des personnes au chômage	37
53	<i>Somme des avoirs de vieillesse selon la LPP</i>	37
	531 Prévoyance LPP	37
	532 Comptes de libre passage	37
54	<i>Développement de la réserve mathématique pour les rentiers</i>	38
	541 Prévoyance LPP	38
	542 Comptes de libre passage	38
	543 Assurance de risque des personnes au chômage	38
55	<i>Résultat de la dernière expertise actuarielle</i>	39
	551 Prévoyance LPP	39
	552 Comptes de libre passage	39
	553 Assurance de risque des personnes au chômage	39
56	<i>Bases techniques et autres hypothèses actuarielles importantes</i>	39
	561 Prévoyance LPP	39
	562 Comptes de libre passage	41
	563 Assurance de risque des personnes au chômage	41
57	<i>Degré de couverture selon l'art. 44 OPP2</i>	43
	571 Degré de couverture total	43
	572 Prévoyance LPP	43
	573 Comptes de libre passage	43
	574 Assurance de risque des personnes au chômage	44
6	EXPLICATION DU PLACEMENT DE LA FORTUNE ET DE SON RÉSULTAT NET	44
61	<i>Organisation de l'activité de placement, règlement de placement</i>	44
62	<i>Utilisation des extensions avec résultat du rapport (art. 59 OPP2)</i>	45
63	<i>Grandeur visée et calcul des réserves pour fluctuation des cours</i>	46
	631 Ensemble de la Fondation	46
	632 Prévoyance LPP	47
	634 Assurance de risque des personnes au chômage	47
64	<i>Représentation du placement de la fortune par catégories</i>	47
	641 Placement de la fortune par catégories: ensemble de la Fondation	47
	642 Placement de la fortune par catégories: prévoyance LPP	48
	643 Placement de la fortune par catégories: comptes de libre passage	49
	644 Placement de la fortune par catégories: assurance de risque pour chômeurs	49
65	<i>Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)</i>	49
	651 Opérations à terme sur les devises	49
	652 Swaps	50
	653 Futures	51

66	<i>Valeur marchande et partenaires contractuels des titres sous prêt</i>	51
67	<i>Explications sur le résultat net du placement de la fortune</i>	51
671	Résultat des placements: ensemble de la Fondation	51
672	Résultat du placement de la fortune: prévoyance LPP	52
673	Résultat du placement de la fortune: comptes de libre passage	52
674	Résultat du placement de la fortune: ass. de risque pour personnes au chômage	52
675	Résultat total selon mesure de la performance	53
68	<i>Placement de la fortune géré directement par le secrétariat</i>	53
69	<i>Explication des placements auprès de l'employeur et de la réserve de cotisations patronales</i>	53
7	EXPLICATION D'AUTRES POSTES DES BILANS ET DES COMPTES D'EXPLOITATION	54
71	<i>Autres créances</i>	54
711	Prévoyance LPP.....	54
712	Comptes de libre passage.....	54
713	Assurance de risque des personnes au chômage.....	54
714	Contrôle de réaffiliation.....	54
72	<i>Autres engagements</i>	55
721	Prévoyance LPP.....	55
722	Comptes de libre passage.....	55
723	Assurance de risque des personnes au chômage.....	55
724	Contrôle de réaffiliation.....	55
73	<i>Réserves non techniques</i>	55
731	Prévoyance LPP.....	55
732	Comptes de libre passage.....	55
733	Assurance de risque des personnes au chômage.....	56
74	<i>Autres recettes</i>	56
741	Prévoyance LPP.....	56
742	Comptes de libre passage.....	56
743	Assurance de risque des personnes au chômage.....	56
75	<i>Autres dépenses</i>	57
751	Prévoyance LPP.....	57
752	Comptes de libre passage.....	57
753	Assurance de risque des personnes au chômage.....	57
76	<i>Frais administratifs</i>	57
761	Frais administratifs du placement de la fortune (ensemble de la Fondation).....	57
762	Dépenses administratives ensemble de la Fondation	58
763	Dépenses administratives prévoyance LPP	59
764	Dépenses administratives comptes de libre passage.....	59
765	Dépenses administrative assurance de risque des personnes au chômage	60
766	Dépenses administratives contrôle de réaffiliation	60
8	CONDITIONS IMPOSÉES PAR L'AUTORITÉ DE SURVEILLANCE	60
9	AUTRES INFORMATIONS EN RAPPORT AVEC LA SITUATION FINANCIÈRE	61
91	<i>Procédures judiciaires en cours</i>	61
10	ÉVÉNEMENTS APRÈS LE JOUR DU BILAN.....	61
C	RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE	62
	ORGANES D'EXECUTION / ADRESSES	63

Vue d'ensemble

1 Chiffres-clés au 31.12.06

Ensemble de la Fondation	2006	2005	Écart
Nombre de comptes/assurés	696'594	652'898	6.7%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	5'237'956'413.20	4'546'491'575.04	15.2%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	4'416'335'919.65	3'981'692'263.07	10.9%
Résultat annuel avant affectation résultats p. fluctuation cours	256'821'181.58	292'474'412.44	-12.2%
Frais administratifs	26'521'493.62	20'623'477.35	28.6%
Rendement sur le capital investi moyen	6.21%	7.30%	-14.9%
Degré de couverture réel	118.60%	114.18%	3.9%
Degré de couverture visé	112.70%	110.53%	2.0%

Prévoyance LPP (LPP)	2006	2005	Écart
Nombre d'assurés	28'879	23'234	24.3%
Nombre d'affiliations/entreprises	16'786	13'166	27.5%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	855'610'508.33	612'774'759.93	39.6%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	753'607'465.00	578'502'000.00	30.3%
Résultat annuel avant affectation réserves p. fluctuation cours	67'730'283.40	34'082'868.94	98.7%
Frais administratifs	19'144'077.95	14'538'785.32	31.7%
Frais administratifs par assuré en CHF	662.91	625.75	5.9%
Rendement sur le capital investi moyen	7.92%	6.96%	13.8%
Degré de couverture réel	113.54%	105.92%	7.2%
Degré de couverture visé	114.00%	112.00%	1.8%

Comptes de libre passage (CLP)	2006	2005	Écart
Nombre de comptes	539'135	477'900	12.8%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	3'882'245'722.80	3'476'391'749.78	11.7%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	3'465'151'454.65	3'219'674'263.07	7.6%
Résultat annuel avant affectation réserves p. fluctuation cours	160'376'781.44	173'959'804.94	-7.8%
Frais administratifs	6'239'172.75	5'002'773.16	24.7%
Frais administratifs par assuré en CHF	11.57	10.47	10.5%
Rendement sur le capital investi moyen	5.81%	6.83%	-14.9%
Degré de couverture réel	112.04%	107.97%	3.8%
Degré de couverture visé	112.00%	110.00%	1.8%

Assurance risque chômeurs (AC)	2006	2005	Écart
Nombre d'assurés	128'580	151'764	-15.3%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	500'100'182.07	457'325'065.33	9.4%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	197'577'000.00	183'516'000.00	7.7%
Résultat annuel avant affectation réserves p. fluctuation cours	28'714'116.74	84'431'738.56	-66.0%
Frais administratifs	1'138'242.92	1'081'918.87	5.2%
Frais administratifs par rente en cours en CHF	341.18	393.57	-13.1%
Rendement sur le capital investi moyen	6.84%	11.50%	-40.5%
Degré de couverture réel	253.12%	249.20%	1.6%
Degré de couverture visé	120.00%	115.20%	4.2%

2 Avant-propos du président

La Fondation a achevé son deuxième exercice en pleine autonomie. La nouvelle organisation s'est consolidée. Une expertise extérieure a confirmé que la structure organisationnelle était adéquate et répondait aux exigences d'une gestion professionnelle. La situation financière est réjouissante. Le degré de couverture de l'ensemble de la Fondation est passé de 114.2% à 118.6%. La mise à jour des effectifs a connu des progrès sensibles et la qualité du service a également pu s'améliorer.

La Fondation veut poursuivre son développement sur cette base solide. Elle a élaboré une stratégie qu'elle compte appliquer dans les années à venir.

Outre l'amélioration de la situation financière, il s'agit d'optimiser progressivement les prestations à la clientèle. Pour les bénéficiaires et les travailleurs affiliés, cela devra se traduire par de meilleures prestations et des cotisations inférieures.

Kurt Gfeller

Président du Conseil de fondation

3 Tâches et organisation

3.1 Tâches et répartition des tâches

La Fondation institution supplétive LPP a quatre branches avec les tâches suivantes:

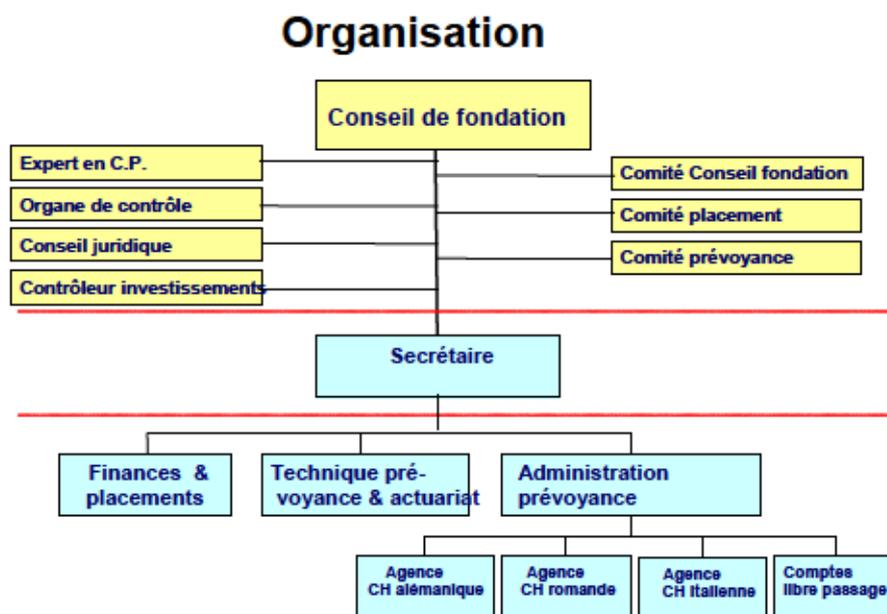
- branche prévoyance LPP depuis le 1.1.1985: application de la prévoyance professionnelle pour les employeurs et les individus assurés à titre facultatif (caisse de pension classique)
- branche comptes de libre passage depuis le 1.1.1995: gestion de comptes de libre passage
- branche assurance du risque des personnes au chômage depuis le 1^{er} juillet 1997: application de la prévoyance professionnelle obligatoire pour les chômeurs bénéficiaires d'une indemnité journalière.
- branche contrôle de réaffiliation depuis le 1.1.2005: contrôle de l'affiliation obligatoire d'employeurs qui changent d'institution de prévoyance.

La Fondation n'emploie pas de personnel. Elle a confié l'exécution de ses tâches à différents prestataires de services.

La gestion opérationnelle de la Fondation appartient depuis le 1.1.2004 à Vorsorgeservice AG. L'administration est l'affaire de Swiss Life Pensions Services AG. Les placements sont gérés par différents établissements bancaires et gérants de portefeuilles, sous la direction de la Fondation. Dans le domaine des placements et de la comptabilité titres, la Fondation reçoit l'appui de Complementa AG, pour les questions juridiques, de Mes H.U. Stauffer et VISCHER, notaires et avocats. L'expert en assurances de pensions est P. Spuhler, Swisscanto Vorsorge AG. L'organe de révision est Ernst & Young AG, Zurich.

3.2 Structure organisationnelle

Depuis le 1.7.2007, l'organisation est la suivante.



Rapport annuel

1 Rapport d'activité

1.1 Généralités

Depuis le 1.1.2005 la Fondation est entièrement autonome dans toutes ses parties et a réussi son deuxième exercice sous sa nouvelle forme.

1.2 Conseil de fondation

Le Conseil de fondation a tenu six séances en 2006. Entre autres activités il a :

- surveillé les projets de la Fondation en général, en particulier les projets "Révision de la structure organisationnelle" et "Stratégie 2010"
- tenu un atelier de stratégie
- approuvé le plan 2006 (mesures, budget, etc.)
- approuvé les comptes 2005

Pour l'appuyer, le Conseil de fondation a instauré des comités pour différentes tâches.

1.3 Comités

1.3.1 Comité du Conseil de fondation

Le Comité du Conseil de fondation s'est réuni dix fois. Il a mené les projets "Stratégie 2010" et "Révision de la structure organisationnelle". Il a aussi élaboré les bases de décision pour les réunions du Conseil de fondation, quand elles n'étaient pas préparées par les autres comités. Une délégation du comité a fait le point avec les partenaires du réseau.

1.3.2 Comité de placement

Le comité de placement s'est réuni six fois. Il a surveillé l'application de la stratégie de placement. Au vu des estimations hebdomadaires du degré de couverture et des comptes rendus mensuels sur le succès des placements, il a vérifié le respect de la stratégie de placement et les prestations des différents gérants de portefeuilles. Une délégation du comité de placement a aussi assuré le contact direct avec les différents gérants de portefeuilles et réalisé la garantie du risque de change. La persistance des bons résultats de placement a amené le comité de placement à élaborer, à l'intention du Conseil de fondation, une nouvelle stratégie de placement pour le 1.12.2006.

1.3.3 Comité de prévoyance

Au cours de quatre réunions, il s'est occupé des rapports actuariels des experts, de l'assurance LPP des chômeuses en congé de maternité, de la fixation des cotisations dans la branche assurance de risque pour les chômeurs et de divers autres sujets techniques. En outre, il a aussi été le comité directeur de différents projets tels que la mise sur pied d'un datawarehouse, la gestion des dommages, la tarification par branches, etc.

2 Assurance

2.1 Résultat

L'exercice 2006 a vu, pour la deuxième fois, l'application exclusive des nouvelles bases de calcul (LPP 2006). Des analyses approfondies des prestations en suspens ont eu pour conséquence de permettre de dissoudre des réserves. Il s'en est suivi une amélioration unique du résultat du risque d'un total de 25,27 millions de francs, dont 7,39 millions pour la branche LPP et 17,88 millions pour la branche assurance de risque des personnes au chômage.

Le résultat de l'exercice est réjouissant:

- Le résultat des intérêts a pu se maintenir au niveau élevé de l'année précédente. C'est surtout dû aux bons marchés financiers.
- Le résultat du risque s'est amélioré. C'est dû avant tout à la dissolution unique de réserves constituées auparavant pour les cas d'invalidité en suspens, d'un montant de 25,27 millions de francs. L'accroissement des effectifs dans la branche LPP a amené une forte augmentation des cotisations de risque. Mais à cause du décalage de deux ans, les cas d'assurance n'interviendront que dans les années à venir, de sorte qu'il est impossible de tirer des conclusions définitives (voir ci-dessous). Dans l'assurance de risque des personnes au chômage, le montant des sinistres est déjà supérieur aux cotisations-risque perçues.
- Le résultat des frais s'est malheureusement un peu détérioré. Le recours au Fonds de garantie (couverture du déficit) a cependant encore pu diminuer de 0,5 million de francs.

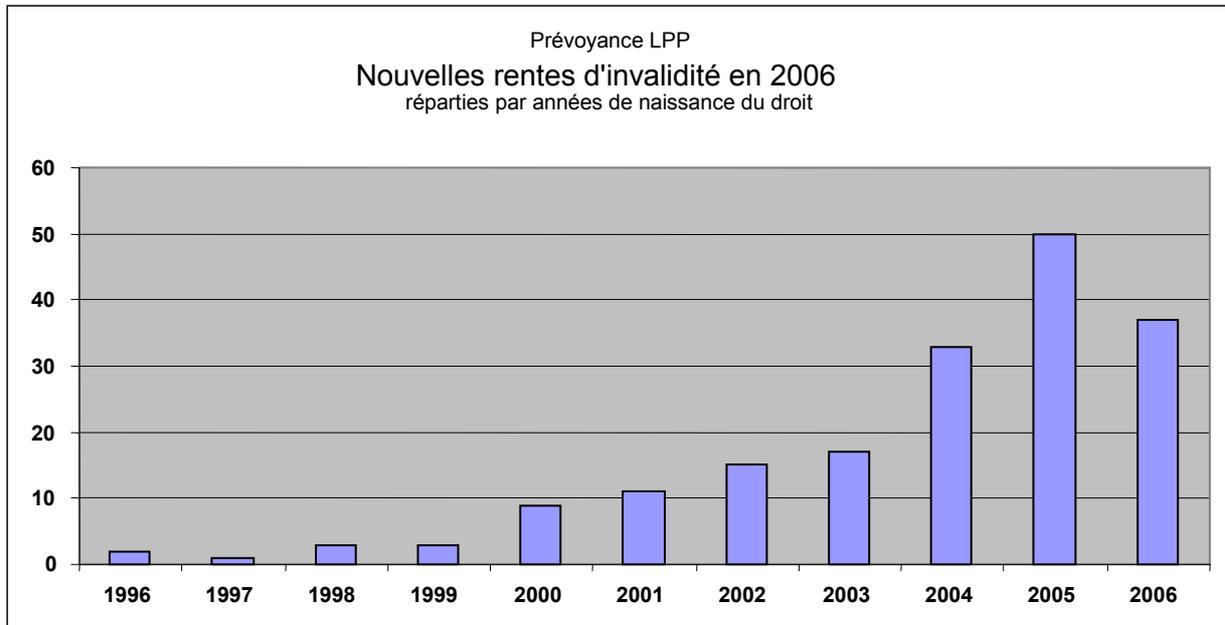
Composition du résultat de l'ensemble de la Fondation	2006 en CHF	2005 en CHF	Ecart en %
Résultat des intérêts	229'716'897.74	236'966'128.15	-3.1%
Résultat net des placements de la fortune	290'122'569.63	287'789'587.14	0.8%
Rémunération du capital épargne	-54'453'671.89	-45'591'458.99	19.4%
Rémunération des réserves mathématiques	-7'226'000.00	-5'521'000.00	30.9%
Intérêt gagné sur la compensation du renchérissement	1'274'000.00	289'000.00	340.8%
Résultat du risque	26'376'260.27	21'503'931.74	23.0%
Cotisations de risque (avec contribution au renchérissement)	63'479'443.82	80'195'910.54	-20.8%
Indemnité Fonds de garantie art. 12	2'278'069.20	1'721'893.00	32.3%
Montants des sinistres	-39'308'499.75	-60'413'871.80	-34.9%
Résultat des frais	-161'311.24	420'175.71	-138.4%
Cotisations de frais de gestion	20'898'474.83	16'288'296.92	28.3%
Produit de prestations fournies	4'033'012.15	2'757'016.45	46.3%
Couverture du déficit par le Fonds de garantie	1'428'695.40	1'998'339.69	-28.5%
Frais administratifs	-26'521'493.62	-20'623'477.35	28.6%
Résultat actuariel intermédiaire	256'004'599.7	258'890'235.60	-1.1%
Résultat de diverses recettes et dépenses	816'581.81	33'584'176.84	-97.6%
Valeur de remboursement de la police d'assurance résiliée	0.00	20'815'321.00	-100.0%
Dissolution des réserves pour cause de réévaluation	0.00	12'740'745.51	-100.0%
Autres recettes et dépenses	816'581.81	28'110.33	---
Résultat total	256'821'181.58	292'474'412.44	-12.2%

2.2 Courbe du risque invalidité en 2006

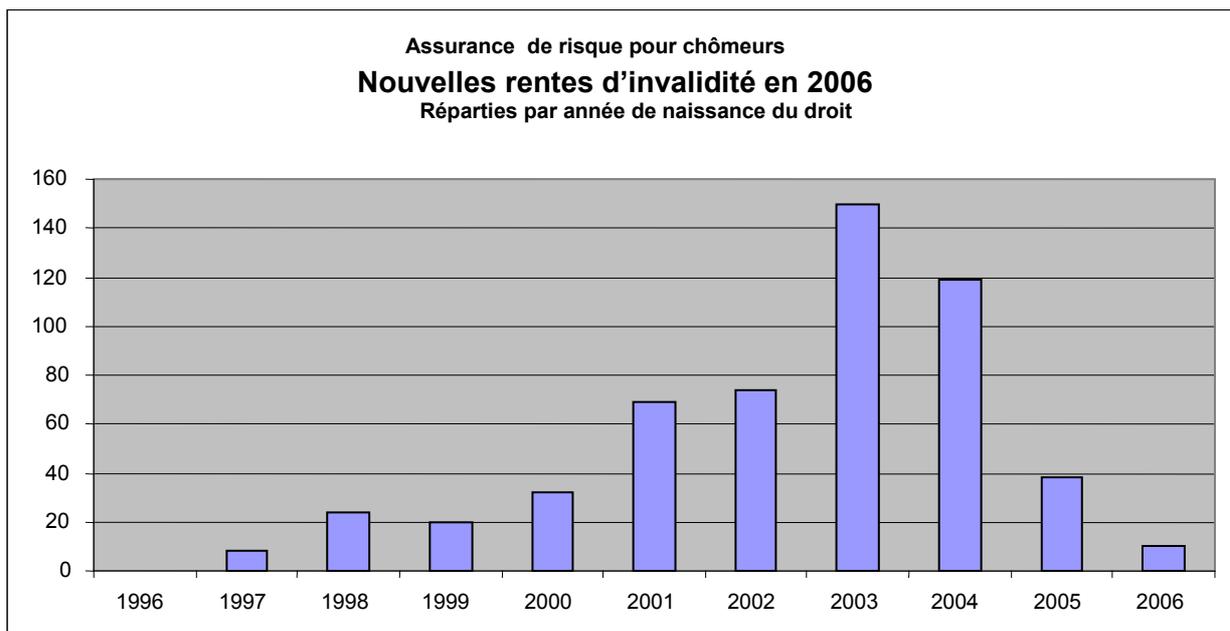
Le nombre des cas d'invalidité a encore augmenté de près d'un quart dans l'exercice sous revue. Les diagrammes ci-dessous montrent comment les nouveaux cas d'invalidité enregistrés en 2006 avec versement d'une prestation se répartissent par années de naissance du droit. Les cas encore en traitement ne sont pas pris en compte. L'année de naissance du droit est celle où est intervenue l'incapacité de travail.

Tant dans la branche LPP que dans celle de l'assurance du risque pour les chômeurs apparaît un retard parfois très grand entre la naissance du droit à la prestation (année de naissance du droit) et le premier versement de la prestation (2006).

Pour les cas des années 2005 et 2006, il s'agit presque exclusivement d'invalidités consécutives à des accidents. À cause du délai d'attente de deux ans, les invalidités consécutives à la maladie nées dans les années 2005 et 2006 porteront toutes leurs conséquences sur les comptes dans les années à venir.



Dans l'assurance du risque pour les chômeurs, le nombre de cas est naturellement plus élevé, puisque le nombre d'assurés est environ quatre fois plus élevé. Le plus ancien cas d'invalidité déclaré en 2006 remonte à l'année 1997, c'est-à-dire à la date de la première introduction de l'assurance de risque. À cause du délai d'attente de deux ans, les invalidités nées en 2006 porteront toutes leurs conséquences sur les comptes dans les années à venir.



3 Placements

3.1 Organisation de placement/stratégie de placement

Le Conseil de fondation a fixé une stratégie de placement séparée pour chaque branche. Les stratégies de placement découlent de la structure des engagements (rendements visés) et de la capacité face aux risques (réserves disponibles pour fluctuation des cours). Des écarts sont permis dans les limites de fourchettes définies.

Stratégie de placement 2006	Total	LPP	CLP	AC
- Liquidités	2.0 %	2.0 %	2.0%	2.0%
- Obligations CHF	30.0 %	31.0 %	31.0%	21.0%
- Obligations devises	24.0 %	25.0 %	25.0%	15.0%
- Emprunts convertibles suisses	2.8 %	2.0 %	2.0%	10.0%
- Actions suisses	8.2 %	8.0 %	8.0%	10.0%
- Actions étrangères	21.0 %	20.0 %	20.0%	30.0%
- Valeurs immobilières/hypothèques	12.0 %	12.0 %	12.0%	12.0%
- Placements alternatifs	0.0 %	0.0 %	0.0%	0.0%

La capacité limitée face au risque a imposé au 1.1.2004 et au 1.1.2005 une stratégie plutôt conservatrice: l'accent a donc porté sur des placements peu risqués. Cette limitation a entraîné un très faible risque de fluctuation, mais aussi un potentiel de rendement inférieur. Pour atteindre toutefois une performance assez attrayante, le contrôle des investissements a étudié la question et permis de recourir aux possibilités de placement étendues selon l'art. 59 OPP²¹.

L'évolution favorable des marchés financiers en 2005 et 2006 a entraîné une amélioration substantielle de la capacité face au risque. C'est pourquoi, le 1^{er} décembre 2006, le Conseil de fondation a adopté une nouvelle révision de la stratégie de placement, dans le but d'augmenter le potentiel de rendement et de limiter les effets d'une hausse des taux.

La grosse part d'obligations en francs suisses faiblement rémunérées a été réduite de 40% à 30%. En contrepartie, la part des obligations en devises, mieux rémunérées, a été augmentée, ainsi que celles des actions suisses et des actions étrangères.

Stratégie de placement ensemble de la Fondation (approximation)	2006	2005	Écart en %
	Part en %	Part en %	
Pool liquidités	2.0%	0.0%	-----
Pool obligations en CHF	30.0%	40.0%	-25.0%
Pool obligations en devises	24.0%	23.4%	2.6%
Pool emprunts convertibles	2.8%	3.3%	-15.2%
Pool actions suisses	8.2%	5.5%	49.1%
Pool actions étrangères	21.0%	17.8%	18.0%
Pool valeurs immobilières/hypothèques	12.0%	10.0%	20.0%
Total des placements	100.0%	100.0%	-----

Le passage à la nouvelle stratégie s'est effectué en décembre 2006. Au 31.12.2006, les fourchettes de la nouvelle stratégie étaient respectées.

¹ Détails voir annexe, chiffre 62.

Allocation de placement au 31.12.2006	Stratégie	Fourchettes *		Valeur marchande en CHF	Quote-part effective
		Min.	Max.		
Pool liquidités	2.0%	0.0%	7.0%	59'321'057.65	1.2%
Pool obligations en CHF	30.0%	21.0%	34.0%	1'790'475'501.20	34.8%
Pool obligations en devises	24.0%	18.0%	28.0%	1'124'691'567.01	21.9%
Pool emprunts convertibles	2.8%	1.0%	6.0%	130'644'924.49	2.5%
Pool actions suisses	8.2%	5.0%	13.0%	384'320'183.61	7.5%
Pool actions étrangères	21.0%	18.0%	29.0%	1'002'828'257.01	19.5%
Pool valeurs immobilières/hypothèques	12.0%	9.0%	15.0%	648'572'505.11	12.6%
Pool placements alternatifs	0.0%	0.0%	2.0%	-	0.0%
Total des placements				5'140'853'996.08	100.0%

* approximatives

3.2 Afflux de capitaux

Les afflux de capitaux nets enregistrés en 2006 ont été de quelque 400 millions de francs. La prévoyance LPP s'est accrue d'environ 187 millions de francs au cours de l'année, les comptes de libre passage, de 203 millions et l'assurance de risque des personnes au chômage d'une dizaine de millions.

3.3 Performance

La performance de la Fondation a atteint 6.0% (pondéré dans le temps), après déduction de tous les frais et droits de la gestion de la fortune. Le benchmark (sans frais) a ainsi été dépassé de 1.4 point. Ce résultat avantageux revient avant tout à la surperformance des valeurs immobilières. La surpondération momentanée des actions et la sous-pondération des obligations ont en outre contribué à cette surperformance réjouissante.

Catégorie de placements	Quote-part			Performance 2006	
	mio. CHF	Portefeuille	Stratégie	Portefeuille	Indice
Liquidités	115.10	2.2%	2.0%	0.4%	1.3%
Obligations CHF	1'790.50	34.5%	30.0%	0.2%	0.2%
Obligations devises	1'124.70	21.6%	24.0%	1.9%	2.5%
Emprunts convertibles	130.60	2.5%	2.8%	5.0%	7.2%
Actions suisses	384.30	7.4%	8.2%	20.4%	20.7%
Actions étrangères	1'002.80	19.3%	21.0%	11.6%	11.9%
Valeurs Immobilières/hypothèques	648.60	12.5%	12.0%	19.5%	5.5%
Total*	5'196.60	100.0%	100.0%	6.0%	4.6%

* Placements selon bilan (5.140,8 millions de francs), plus liquidités (55,8 millions)

La performance de 6,0% est nettement supérieure à la performance de l'indice Pictet 25 (2005), qui a atteint en 2006 une performance de 4.5%. Compte tenu du risque encouru, la performance est donc supérieure à la moyenne. Comparativement à d'autres caisses de pensions suisses, le résultat de la Fondation institution supplétive se situe dans la zone médiane. La raison de ce résultat moyen réside dans la stratégie de placement. Les réserves insuffisantes pour fluctuation des cours ont poussé la Fondation institution supplétive à appliquer, dans les onze premiers mois de 2006, une stratégie de placement relativement conservatrice, au profit de la sécurité. Le résultat corrigé du risque a cependant été très bon.

3.4 Rendement

Par rapport au capital investi moyen de 4,68 milliards de francs, l'année 2006 a enregistré un rendement total de 6,2%.

Évolution du rendement brut par branche	2006 en pourcentage	2005 en pourcentage	Écart
Prévoyance LPP	7.90%	7.00%	12.9%
Comptes de libre passage	5.80%	6.80%	-14.7%
Assurance de risque pour personnes au chômage	6.80%	11.50%	-40.9%
Total	6.20%	7.30%	-15.1%

Les bons marchés d'actions (suisse: 20.4%, étrangères: 11.6%) ont été contrebalancés, dans l'exercice sous revue, par un modeste rendement des obligations (CHF: 0,2%, devises:1.9%). Les rendements négatifs des liquidités s'expliquent par le classement dans cette catégorie des pertes découlant des opérations de garantie des devises. Celles-ci ont été conclues pour réduire le risque de change et satisfaire à la capacité de risque limitée de la Fondation. Les gains sur les opérations de garantie de l'USD ont partiellement pu compenser les pertes sur la garantie de l'EUR.

Rendement brut de l'ensemble de la Fondation par catégorie de placement	Produits du capital net en CHF	Capital investi moyen en CHF	Rendement en %
Pool liquidités	-17'090'794.94	69'391'028.16	-24.6%
Pool obligations en CHF	4'099'049.22	1'789'481'440.35	0.2%
Pool obligations en devises	36'444'453.53	1'044'410'042.53	3.5%
Pool emprunts convertibles	5'423'083.48	92'906'678.96	5.8%
Pool actions suisses	65'448'054.88	344'988'747.04	19.0%
Pool actions étrangères	101'017'977.76	820'381'206.73	12.3%
Pool valeurs immobilières./hypothèques	95'525'967.29	519'757'174.63	18.4%
Total des placements	290'867'791.22	4'681'316'318.42	6.2%

3.5 Management des risques sur intérêts

Depuis longtemps règne sur les marchés financiers une grande incertitude quant à la courbe des intérêts. La grosse part des obligations rend la Fondation très sensible à une hausse des intérêts. Cela a amené le comité de placement à réduire systématiquement le risque sur les intérêts et à le faire gérer activement par les gérants de portefeuilles. Pour les obligations en CHF, il a indiqué une durée de benchmark inférieure d'une bonne année à celle de l'ensemble du marché. Pour pouvoir réagir rapidement à une éventuelle hausse des intérêts, il a aussi été largement recouru à des Swaps d'intérêts.

3.6 Management des risques de change

Là aussi, il s'est agi de trouver un compromis optimal entre la sécurité et le rendement. Les deux principales devises étaient l'EUR et l'USD. L'USD a une volatilité beaucoup plus élevée (11%) que l'EUR (3%). Pour des considérations de coût/profit, le comité de placement a décidé de garantir l'USD systématiquement et l'EUR de cas en cas. La garantie s'est effectuée tactiquement sur la base du tableau mensuel de l'exposition au risque de change et de l'analyse des marchés des changes. Au vu de l'environnement des intérêts, l'USD et l'EUR ont été garantis selon la situation, l'USD dans une plus large mesure que l'EUR. Au total, la garantie a entraîné une réduction des produits du capital. L'influence sur les différentes branches a cependant été variable, selon le moment et l'importance de la garantie.

3.7 Corporate Governance

La Fondation s'est soumise au "Code de déontologie dans le domaine de la prévoyance professionnelle" et figure, depuis le 8 mars 2006, au registre des institutions de prévoyance et des entreprises proches de la prévoyance assujetties à ce code. Elle exprime ainsi qu'elle se sent engagée par l'esprit du code de déontologie et met tout en œuvre pour le mettre en pratique jour après jour. À cet effet, le Conseil de fondation a chargé la société de révision KPMG Fides Peat d'examiner l'organisation et les procédures de la Fondation et de relever les améliorations possibles. Le rapport atteste à la Fondation une bonne structure de gestion et d'exécution, tout en suggérant encore des améliorations. Les recommandations seront mises en œuvre progressivement.

La Fondation institution supplétive a exercé jusqu'ici son droit de vote à l'assemblée générale d'entreprises suisse dans le sens des propositions du Conseil d'administration, sans exception. Elle a renoncé à exercer son droit de vote pour les entreprises situées à l'étranger.

La Fondation a réalisé la parité non seulement au Conseil de fondation, mais aussi dans les comités.

3.8 Perspectives

La stratégie de placement est encore affinée. Dès que le permettra la capacité de la Fondation face au risque, l'univers de placement sera élargi, pour renforcer encore l'effet de diversification et donc la sécurité de financement des engagements de la Fondation et grossir encore les réserves pour fluctuations des cours.

4 Branche prévoyance LPP

4.1 Vue d'ensemble

Le nombre des assurés a crû de 24,3% pour atteindre 28 879 personnes, le nombre des affiliations/entreprises de 27.5% pour 16'786.

La fortune de prévoyance a augmenté de 39.6% pour atteindre 855.61 millions de francs.

Grâce à l'augmentation des effectifs, la courbe de risque s'est améliorée dans l'année sous revue par rapport à l'année précédente.

Les placements ont obtenu un rendement de 7.92% (année précédente: 6.96%). Dans l'année sous revue, les avoirs de vieillesse ont été rémunérés à 2.50% (année précédente: 2.50%).

Les comptes sont équilibrés, le bénéfice de 67.73 millions de francs étant entièrement crédité aux réserves pour fluctuation des cours.

Le Conseil de fondation a décidé de limiter la compensation du renchérissement sur les rentes en cours au minimum légal, le degré de couverture visé de 114% n'étant pas encore réalisé.

Prévoyance LPP (LPP)	2006	2005	Écart
Nombre d'assurés	28'879	23'234	24.3%
Nombre d'affiliations/entreprises	16'786	13'166	27.5%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	855'610'508.33	612'774'759.93	39.6%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	753'607'465.00	578'502'000.00	30.3%
Résultat annuel avant affectation réserves p. fluctuation cours	67'730'283.40	34'082'868.94	98.7%
Frais administratifs	19'144'077.95	14'538'785.32	31.7%
Frais administratifs par assuré en CHF	662.91	625.75	5.9%
Rendement sur le capital investi moyen	7.92%	6.96%	13.8%
Degré de couverture réel	113.54%	105.92%	7.2%
Degré de couverture visé	114.00%	112.00%	1.8%

4.2 Effectifs et mouvements

Le volume des affaires a encore augmenté dans l'année sous revue. Le nombre des mutations est resté très élevé, en particulier pour les assurés. Il a fallu enregistrer 16'090 départs, soit pas loin de 70% des effectifs au début de l'année (23'237).

	2006 Nombre	2005 Nombre	Écart
Entreprises/affiliations			
Effectifs 31.12. année précédente	13'166	9'905	32.9%
+ nouvelles affiliations	5'357	4'372	22.5%
- annulations/départs	-1'737	-1'111	56.3%
Effectifs 31.12. exercice	16'786	13'166	27.5%
Personnes assurées			
Effectifs 31.12. année précédente	23'234	17'174	35.3%
+ nouvelles affiliations	21'735	18'389	18.2%
- annulations/départs	-16'090	-12'329	30.5%
Effectifs 31.12. exercice	28'879	23'234	24.3%

Le nombre des assurés par affiliation est de 1.72 personne (année précédente: 1.76).

5 Branche comptes de libre passage

5.1 Vue d'ensemble

Le nombre de comptes a crû de 12.8%.

La fortune de prévoyance a augmenté de 11.7% pour atteindre 3.88 milliards de francs.

Les fonds placés ont obtenu un rendement de 5.81% (année précédente: 6.83%).

Selon une résolution du Conseil de fondation, la rémunération des comptes de libre passage s'aligne sur les taux d'intérêt crédités par des banques suisses représentatives. En 2006, les comptes ont été rémunérés à **1,25%**. L'année précédente, les intérêts suivants ont été crédités:

- 1.1.-30.06.2005 1.25%
- 1.7.-31.12.2005 1.00%

Le compte se clôture sur un excédent de 1,28 million de francs, après dotation de 159.10 millions aux réserves pour fluctuation des cours, qui ont atteint la valeur requise.

Comptes de libre passage (CLP)	2006	2005	Écart
Nombre de comptes	539'135	477'900	12.8%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	3'882'245'722.80	3'476'391'749.78	11.7%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	3'465'151'454.65	3'219'674'263.07	7.6%
Résultat annuel avant affectation réserves. p. fluctuation cours	160'376'781.44	173'959'804.94	-7.8%
Frais administratifs	6'239'172.75	5'002'773.16	24.7%
Frais administratifs par assuré en CHF	11.57	10.47	10.5%
Rendement sur le capital moyen investi	5.81%	6.83%	-14.9%
Degré de couverture réel	112.04%	107.97%	3.8%
Degré de couverture visé	112.00%	110.00%	1.8%

5.2 Effectifs et mouvements

Le volume des affaires a nettement augmenté dans l'année sous revue, ce qui apparaît entre autres dans les frais administratifs. Le nombre des ouvertures et fermetures de compte s'est sensiblement accru.

Fluctuation de l'effectif	2006 Nombre	2005 Nombre	Écart
Nombre de comptes au 31.12	539'135	477'900	12.8%
Nouvelles ouvertures de comptes	87'005	50'379	72.7%
Virements rétroactifs sur comptes	21'499	15'315	40.4%
Fermetures complètes de comptes	25'770	23'086	11.6%
Fermetures partielles de comptes	3'200	3'040	5.3%

5.3 Prestations de prévoyance / versements

Près de 60% des montants versés le sont à une nouvelle institution de prévoyance, 14% environ à une nouvelle fondation de libre passage. Un peu moins de 6% sont des paiements en espèces à des indépendants, 7% des paiements en espèces pour départ du pays et plus de 12% des paiements pour retraite, décès ou invalidité. Le reste de 1% se répartit entre différents postes.

Versements	2006		2005	
	en CHF	Nombre	en CHF	Nombre
Total (versements partiels compris)	582'395'785.36	28'970	558'586'143.58	26'126
Activité indépendante	33'863'010.64	1'429	38'321'348.48	1'333
Départ à l'étranger	39'750'408.98	2'850	37'855'456.80	2'616
Retraite	52'272'557.27	3'051	34'754'589.52	820
Invalidité	6'824'380.28	459	1'731'299.47	152
Décès	10'839'628.09	601	6'361'150.04	324
Compte de libre passage	82'512'884.87	3'200	86'595'917.21	3'193
Transfert à une institution de prévoyance	345'622'132.78	14'346	338'262'738.24	14'593
Divorce	7'084'748.10	324	6'692'981.90	290
Encouragement à la propriété du logement	2'414'638.70	88	3'270'138.05	96
Impôt à la source	3'607'884.45	2'508	3'212'307.65	2'285
Remboursements	-3'889'485.15	-240	-3'549'442.19	-216
Autres	1'492'996.35	354	5'077'658.41	640

6 Branche assurance de risque des personnes au chômage

6.1 Vue d'ensemble

Le recul du chômage a fait baisser de 15.3% le nombre des assurés à 128'580 personnes.

La fortune de prévoyance a augmenté de 9.4% pour atteindre 500.10 millions de francs.

Le résultat du risque s'est notablement détérioré par rapport à l'année précédente à la suite de la réduction de 50% des cotisations.

Les fonds placés ont obtenu un rendement de 6.84% (année précédente: 11.50%).

Le compte se clôture sur un résultat de 17.09 millions de francs, après augmentation de 11.62 millions des réserves pour fluctuation des cours.

Le Conseil de fondation a décidé de limiter la compensation du renchérissement sur les rentes en cours au minimum légal. Les taux de cotisation ont été diminués de moitié au 1^{er} avril 2006.

Assurance risque chômeurs (AC)	2006	2005	Écart
Nombre d'assurés*	128'580	151'764	-15.3%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	500'100'182.07	457'325'065.33	9.4%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	197'577'000.00	183'516'000.00	7.7%
Résultat annuel avant affectation réserves p. fluctuation cours	28'714'116.74	84'431'738.56	-66.6%
Frais administratifs	1'138'242.92	1'081'918.87	5.2%
Frais administratifs par rente en cours en CHF*	341.18	393.57	-13.1%
Rendement sur le capital investi moyen	6.84%	11.50%	-40.5%
Degré de couverture réel	253.12%	249.20%	1.6%
Degré de couverture visé	120.00%	115.20%	4.2%

* Dans la branche AC, l'assurance des actifs fonctionne sans notification des mutations. Seule la survenue d'un cas d'assurance fait entrer les assurés individuellement dans les effectifs.

6.2 Effectifs et mouvements

Dans l'année sous revue, le nombre des personnes au chômage enregistrées et donc des assurés a diminué de 15.3%, pour tomber à 128'580 unités.

Le nombre de cas traités, en revanche, s'est accru, dans l'ensemble. Si le nombre des demandes d'exonération des cotisations a régressé, les cas d'assurance ont nettement augmenté.

Nombre des assurés et des cas traités	2006	2005	Écart
	Nombre	Nombre	
Nombre de chômeurs au 31.12	128'580	151'764	-15.3%
Demandes d'exonération	106	166	-36.1%
Cas d'invalidité liquidés avec droit aux prestations	487	458	6.3%
Cas de décès liquidés avec droit aux prestations	98	73	34.2%

7 Branche contrôle de réaffiliation

Au cours du premier exercice, les institutions de prévoyance ont signalé plus de 10.000 cas de résiliation d'affiliation. Une croissance proche de 20% a été enregistrée dans l'année sous revue.

Cas traités	2006	2005	Écart
	Nombre	Nombre	
Déclarations reçues	12'247	10'286	19.1%
Coût par déclaration reçue	29.60	28.50	3.9%

Comptes annuels

A Bilans et comptes d'exploitation

1 Bilan de l'ensemble de la Fondation

	Indice Annexe	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF
ACTIF			
Placements de la fortune		5'299'879'197.54	4'599'533'034.05
Liquidités	68	55'840'408.08	42'344'068.19
Créances sur les cotisants	69	87'721'552.76	68'873'921.33
Autres créances	71	15'463'240.62	28'622'755.48
Placements	64	5'140'853'996.08	4'459'692'289.05
Pool liquidités		59'321'057.65	512'233'165.28
Pool obligations en CHF		1'790'475'501.20	1'936'056'178.61
Pool obligations en devises		1'124'691'567.01	469'562'196.47
Pool emprunts convertibles		130'644'924.49	60'427'177.58
Pool actions CH		384'320'183.61	319'920'730.48
Pool actions étrangères		1'002'828'257.01	716'349'399.87
Pool val. immob./hypothèques		648'572'505.11	445'143'440.76
Actifs de régularisation		2'028'971.25	16'811'626.58
Total des actifs		5'301'908'168.79	4'616'344'660.63
PASSIF			
Engagements		53'241'212.83	61'483'060.44
Prestations de libre passage et rentes		19'678'682.87	32'873'572.84
Autres engagements	72	33'562'529.96	28'609'487.60
Passifs de régularisation		7'440'279.60	6'030'167.55
Réserve de contributions patronales	63	342'701.20	343'652.70
Réserves non techniques	73	2'927'561.96	1'996'204.90
Capitaux de prévoyance et réserves techniques		4'416'335'919.65	3'981'692'263.07
Capital de prévoyance assurés actifs	52	4'054'335'919.65	3'659'359'263.07
Capital de prévoyance rentiers	54	266'366'000.00	206'440'000.00
Réserves techniques	56	95'634'000.00	115'893'000.00
Réserves fluctuation cours	63	557'331'617.89	318'880'438.64
Fonds disponibles (dont CHF 5'000.00 de capital de la Fondation)		264'288'875.66	245'918'873.33
État au début de la période sous revue		245'918'873.33	160'803'997.77
Excédent de recettes		18'370'002.33	85'114'875.56
Total des passifs		5'301'908'168.79	4'616'344'660.63

2 Compte d'exploitation de l'ensemble de la Fondation

	Indice Annexe	2006 CHF	2005 CHF
Cotisations et dépôts ordinaires et autres		167'238'803.10	162'230'043.30
Cotisations salariés		78'975'466.35	79'390'907.03
Cotisations employeurs		82'022'232.40	80'240'747.27
Dédommagement employeurs pour cas de l'art. 12		351'214.60	93'069.00
Dédommagement Fonds de garantie pour cas de l'art. 12		2'374'257.20	1'721'893.00
Subsides du Fonds de garantie pour compenser la structure d'âge		3'440'628.85	783'427.00
Versements aux réserves de contributions patronales		75'003.70	0.00
Prestations d'entrée		1'045'399'394.51	829'374'225.13
Dépôts de libre passage		1'044'671'448.16	829'374'225.13
Payements prélèvements EPL/divorce		727'946.35	0.00
Flux provenant de cotisations et prestations d'entrée		1'212'638'197.61	991'604'268.43
Prestations réglementaires		-123'930'550.04	-79'552'204.28
Rentes de vieillesse		-3'345'759.60	-2'375'547.05
Rentes de survivants		-1'959'492.80	-1'520'214.90
Rentes d'invalidité		-15'815'285.30	-13'000'914.10
Rentes d'enfants		-2'409'092.20	-2'208'524.95
Prestations en capital lors de la retraite		-81'010'031.52	-51'328'805.77
Prestations en capital lors de décès et d'invalidité		-19'390'888.62	-9'118'197.51
Prestations de sortie		-662'306'709.57	-640'325'523.10
Prestations de libre passage à la sortie		-637'584'326.17	-608'425'600.15
Prélèvements EPL/divorce		-12'686'477.20	-12'828'114.95
Versements à la résiliation du contrat		-12'035'906.20	-19'071'808.00
Flux allant aux prestations et prélèvements		-786'237'259.61	-719'877'727.38
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, réserves techniques, réserves cotisations		-439'902'115.58	-433'148'656.58
Dissolution/constitution de capital de prévoyance assurés actifs	52	-345'787'428.69	-342'110'943.10
Dissolution/constitution de capital de prévoyance rentiers	54	-59'926'000.00	-51'873'755.00
Dissolution/constitution de réserves techniques	56	20'259'000.00	6'427'500.51
Rémunération du capital épargne	52	-54'453'671.89	-45'591'458.99
Dissolution/constitution de réserves de cotisations		5'985.00	0.00
Recettes de prestations d'assurance		0.00	175'977'475.80
Valeurs de restitution / résiliation de polices d'assurance-vie		0.00	175'977'475.80
Dépenses d'assurance		-497'378.00	-376'280.00
Cotisations au Fonds de garantie		-497'378.00	-376'280.00
Résultat net de la partie assurance		-13'998'555.58	14'179'080.27
Résultat net du placement de la fortune		290'122'569.63	287'789'587.14
Intérêts encaissés sur les liquidités		623'906.20	242'422.70
Intérêts des créances sur les cotisants		5'627'785.97	4'210'418.06
Intérêts des autres créances		378'589.75	829'478.70
Rémunération des placements		290'867'791.22	289'779'746.35
Résultat du pool des liquidités	67	-17'090'794.94	149'592.00
Résultat du pool des obligations en CHF	67	4'099'049.22	51'558'706.16
Résultat du pool des obligations en devises	67	36'444'453.53	22'695'240.88
Résultat du pool des emprunts convertibles	67	5'423'083.48	3'644'836.65
Résultat du pool des actions CH	67	65'448'054.88	83'944'943.69
Résultat du pool des actions étrangères	67	101'017'977.76	88'903'818.23
Résultat du pool des val. immob./hypothèques	67	95'525'967.29	38'882'608.74
Dépenses de gestion de la fortune	76	-6'174'057.95	-5'911'862.30
Charge d'intérêts		-1'201'445.56	-1'360'616.37
Dissolution/constitution de réserves non techniques		-2'438'096.36	2'139'531.70
Autres recettes		25'734'730.92	16'081'182.58
Produit de prestations fournies	76	9'733'749.25	6'982'027.45
Autres recettes	74	16'000'981.67	9'099'155.13
Autres charges	75	-15'641'680.31	-7'091'491.90
Frais administratifs	76	-26'957'786.72	-20'623'477.35
Excédent de recettes av. constitution réserves fluctuation cours		256'821'181.58	292'474'412.44
Constitution de réserves pour fluctuation des cours	63	-238'451'179.25	-207'359'536.88
Excédent de recettes		18'370'002.33	85'114'875.56

3 Bilan de la branche Prévoyance LPP

	Indice Annexe	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF
ACTIF			
Placements de la fortune		915'955'350.57	668'261'629.08
Liquidités	68	20'066'025.33	16'775'105.04
Créances sur les cotisants	69	87'721'552.76	68'873'921.33
Autres créances	71	39'613'162.58	22'755'293.03
Placements	64	768'554'609.90	559'857'309.68
Parts du pool liquidités		2'777'937.58	68'507'041.33
Parts du pool obligations CHF		268'528'161.47	246'523'062.66
Parts du pool obligations devises		180'099'992.03	60'584'629.44
Parts du pool emprunts convertibles		13'593'248.70	3'276'367.76
Parts du pool actions CH		54'074'934.37	37'030'199.49
Parts du pool actions étrangères		150'859'277.94	88'014'037.95
Parts du pool valeurs immobilières/hypothèques		98'621'057.81	55'921'971.05
Actifs de régularisation		30'128.40	11'584'375.48
Total des actifs		915'985'478.97	679'846'004.56
PASSIF			
Engagements		52'104'489.08	60'584'737.28
Prestations de libre passage et rentes		19'678'682.87	32'873'572.84
Autres engagements	72	32'425'806.21	27'711'164.44
Passifs de régularisation		5'017'976.35	4'146'649.75
Réserve de contributions patronales	69	342'701.20	343'652.70
Réserves non techniques	73	2'909'804.01	1'996'204.90
Capitaux de prévoyance et réserves techniques		753'607'465.00	578'502'000.00
Capital de prévoyance assurés actifs	52	589'184'465.00	439'685'000.00
Capital de prévoyance rentiers	54	125'060'000.00	93'902'000.00
Réserves techniques	56	39'363'000.00	44'915'000.00
Réserves fluctuation cours	63	101'998'043.33	34'267'759.93
Fonds disponibles (capital de la Fondation)		5'000.00	5'000.00
État au début de la période sous revue		5'000.00	5'000.00
Excédent de recettes		0.00	0.00
Total des passifs		915'985'478.97	679'846'004.56

4 Compte d'exploitation de la branche Prévoyance LPP

	Indice Annexe	2006 CHF	2005 CHF
Cotisations et dépôts ordinaires et autres		140'372'212.40	112'073'195.00
Cotisations salariés		65'974'069.55	55'012'465.33
Cotisations employeurs		68'157'038.50	54'462'340.67
Dédommagement employeurs pour cas de l'art. 12		351'214.60	93'069.00
Dédommagement Fonds de garantie pour cas de l'art. 12		2'374'257.20	1'721'893.00
Subsides du Fonds de garantie pour compenser la structure d'âge		3'440'628.85	783'427.00
Versements aux réserves de contributions patronales		75'003.70	0.00
Prestations d'entrée		253'175'882.17	171'601'229.21
Dépôts de libre passage		253'150'882.17	171'601'229.21
Payements prélèvements EPL/divorce		25'000.00	0.00
Flux provenant de cotisations et prestations d'entrée		393'548'094.57	283'674'424.21
Prestations réglementaires		-38'409'400.25	-23'884'316.05
Rentes de vieillesse		-3'345'759.60	-2'375'547.05
Rentes de survivants		-620'936.60	-510'439.90
Rentes d'invalidité		-3'919'425.10	-3'249'071.80
Rentes d'enfants		-688'557.50	-712'821.05
Prestations en capital lors de la retraite		-28'737'474.25	-16'574'216.25
Prestations en capital lors de décès et d'invalidité		-1'097'247.20	-462'220.00
Prestations de sortie		-149'847'489.85	-124'586'418.55
Prestations de libre passage à la sortie		-134'624'493.25	-102'649'615.55
Prélèvements EPL/divorce		-3'187'090.40	-2'864'995.00
Versements à la résiliation du contrat		-12'035'906.20	-19'071'808.00
Flux allant aux prestations et prélèvements		-188'256'890.10	-148'470'734.60
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, réserves techniques, réserves de cotisations		-175'099'480.00	-282'371'493.49
Dissolution/constitution de capital de prévoyance assurés actifs	52	-135'959'701.71	-242'924'090.76
Dissolution/constitution de capital de prévoyance rentiers	54	-31'158'000.00	-7'312'487.00
Dissolution/constitution de réserves techniques	56	5'552'000.00	-21'817'767.49
Rémunération du capital épargne	52	-13'539'763.29	-10'317'148.24
Dissolution/constitution de réserves de cotisations		5'985.00	0.00
Recettes de prestations d'assurance		0.00	155'162'154.80
Valeurs de restitution / résiliation de polices d'assurance-vie		0.00	155'162'154.80
Dépenses d'assurance		-497'378.00	-376'280.00
Cotisations au Fonds de garantie (année précédente)		-497'378.00	-376'280.00
*Résultat net de la partie assurance		29'694'346.47	7'618'070.92
Résultat net du placement de la fortune		55'472'674.58	33'875'358.86
Intérêts des créances sur les cotisants		5'627'785.97	4'210'418.06
Intérêts des autres créances		378'589.75	710'993.70
Rémunération des placements		51'803'133.60	30'972'058.67
Résultat du pool des liquidités	67	7'044'383.71	30'871.89
Résultat du pool des obligations en CHF	67	1'125'805.13	5'440'231.97
Résultat du pool des obligations en devises	67	6'000'905.63	2'507'008.22
Résultat du pool des emprunts convertibles	67	520'576.84	4'443.67
Résultat du pool des actions CH	67	8'647'319.58	8'563'393.30
Résultat du pool des actions étrangères	67	14'759'354.69	10'209'377.36
Résultat du pool des valeurs immobili/hypothèques	67	13'704'788.02	4'216'732.26
Dépenses de gestion de la fortune	76	-1'136'130.88	-657'699.20
Charge d'intérêts		-1'200'703.86	-1'360'412.37
Dissolution/constitution de réserves non techniques		-2'420'338.41	2'139'531.70
Autres recettes		19'721'736.57	11'717'725.08
Produit de prestations fournies	76	4'033'012.15	2'757'016.45
Autres recettes	74	15'688'724.42	8'960'708.63
Autres charges	75	-15'594'057.86	-6'729'032.30
Frais administratifs	76	-19'144'077.95	-14'538'785.32
Excédent de recettes avant constit. de réserves fluct. cours		67'730'283.40	34'082'868.94
Constitution de réserves pour fluctuation des cours	63	-67'730'283.40	-34'082'868.94
Excédent de recettes		0.00	0.00

5 Bilan des comptes de libre passage

	Indice Annexe	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF
ACTIF			
Placements de la fortune		3'885'546'372.40	3'478'890'638.82
Liquidités	68	25'225'938.08	25'041'753.18
Autres créances	71	697'849.73	16'922'609.40
placements	64	3'859'622'584.59	3'436'926'276.24
Parts du pool liquidités		43'182'600.24	420'578'287.57
Parts du pool obligations CHF		1'338'306'139.08	1'513'615'648.80
Parts du pool obligations devises		897'611'817.20	371'941'028.83
Parts du pool emprunts convertibles		67'748'259.42	20'114'271.61
Parts du pool actions CH		269'524'709.15	227'335'723.67
Parts du pool actions étrangères		751'725'289.81	540'335'600.79
Parts du pool valeurs immobilières/hypothèques		491'523'769.69	343'005'714.97
Actifs de régularisation		5'275.05	12'442.65
Total des actifs		<u>3'885'551'647.45</u>	<u>3'478'903'081.47</u>
PASSIF			
Engagements		1'078'081.65	886'054.56
Autres engagements	72	1'078'081.65	886'054.56
Passifs de régularisation		2'227'843.00	1'625'277.13
Capitaux de prévoyance et réserves techniques		3'465'151'454.65	3'219'674'263.07
Capital de prévoyance assurés actifs	52	3'465'151'454.65	3'219'674'263.07
Réserves fluctuation cours	63	415'818'174.56	256'717'486.71
Fonds disponibles		1'276'093.59	0.00
État au début de la période sous revue		0.00	0.00
Excédent de recettes		1'276'093.59	0.00
Total des passifs		<u>3'885'551'647.45</u>	<u>3'478'903'081.47</u>

6 Compte d'exploitation des comptes de libre passage

	Indice Annexe	2006 CHF	2005 CHF
Prestations d'entrée		792'223'512.34	657'772'995.92
Dépôts de libre passage		791'520'565.99	657'772'995.92
Payements prélèvements EPL/divorce		702'946.35	0.00
Flux provenant de cotisations et prestations d'entrée		792'223'512.34	657'772'995.92
Prestations réglementaires		-69'936'565.64	-42'847'039.03
Prestations en capital lors de la retraite		-52'272'557.27	-34'754'589.52
Prestations en capital lors de décès et d'invalidité		-17'664'008.37	-8'092'449.51
Prestations de sortie		-512'459'219.72	-515'739'104.55
Prestations de libre passage à la sortie		-502'959'832.92	-505'775'984.60
Prélèvements EPL/divorce		-9'499'386.80	-9'963'119.95
Flux allant aux prestations et prélèvements		-582'395'785.36	-558'586'143.58
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, réserves; réserves de cotisations		-250'741'635.58	-134'461'163.09
Dissolution (+)/constitution (-) de capital de prévoyance assurés actifs	52	-209'827'726.98	-99'186'852.34
Rémunération du capital épargne	52	-40'913'908.60	-35'274'310.75
*Résultat net de la partie assurance		-40'913'908.60	-35'274'310.75
Résultat net du placement de la fortune		202'057'763.44	210'237'765.35
Intérêts encaissés sur les liquidités		623'906.20	242'422.70
Rémunération des placements		205'875'066.62	214'626'139.82
Résultat du pool des liquidités		-21'344'844.06	100'245.59
Résultat du pool des obligations en CHF	67	2'651'850.77	43'073'179.75
Résultat du pool des obligations en devises	67	29'080'086.13	18'023'754.83
Résultat du pool des emprunts convertibles	67	2'604'299.24	254'158.32
Résultat du pool des actions CH	67	45'684'597.01	60'390'205.57
Résultat du pool des actions étrangères	67	74'876'255.13	61'995'494.79
Résultat du pool des valeurs immobilières/hypothèques	67	72'322'822.40	30'789'100.97
Dépenses de gestion de la fortune	76	-4'441'209.38	-4'630'797.17
Autres recettes		5'500'240.35	4'353'554.55
Produit de prestations fournies	76	5'264'444.00	4'225'011.00
Autres recettes	74	235'796.35	128'543.55
Autres charges		-28'141.00	-354'431.05
Autres dépenses	75	-28'141.00	-354'431.05
Frais administratifs		-6'239'172.75	-5'002'773.16
Excédent de recettes avant constitution. de réserves fluctuation des cours		160'376'781.44	173'959'804.94
Constitution de réserves pour fluctuation des cours	63	-159'100'687.85	-173'959'804.94
Excédent de recettes		1'276'093.59	0.00

7 Bilan de l'assurance de risque des personnes au chômage

	Indice Annexe	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF
ACTIF			
Placements de la fortune		526'709'954.74	465'235'060.38
Liquidités	68	10'548'444.67	527'209.97
Autres créances	71	3'484'708.48	1'799'147.28
Placements	64	512'676'801.59	462'908'703.13
Parts du pool liquidités		13'360'519.83	23'147'836.38
Parts du pool obligations CHF		183'641'200.65	175'917'467.15
Parts du pool obligations devises		46'979'757.78	37'036'538.20
Parts du pool emprunts convertibles		49'303'416.37	37'036'538.21
Parts du pool actions CH		60'720'540.09	55'554'807.32
Parts du pool actions étrangères		100'243'689.26	87'999'761.13
Parts du pool valeurs immobilières/hypothèques		58'427'677.61	46'215'754.74
Actifs de régularisation		1'993'567.80	5'214'808.45
Total des actifs		528'703'522.54	470'449'868.83
PASSIF			
Engagements		28'391'122.27	12'866'562.83
Autres engagements	72	28'391'122.27	12'866'562.83
Passifs de régularisation		194'460.25	258'240.67
Réserves non techniques	73	17'757.95	0.00
Capitaux de prévoyance et réserves techniques		197'577'000.00	183'516'000.00
Capital de prévoyance rentiers	54	141'306'000.00	112'538'000.00
Réserves techniques	56	56'271'000.00	70'978'000.00
Réserves fluctuation cours	63	39'515'400.00	27'895'192.00
Fonds disponibles		263'007'782.07	245'913'873.33
État au début de la période sous revue		245'913'873.33	160'798'997.77
Excédent de recettes		17'093'908.74	85'114'875.56
Total des passifs		528'703'522.54	470'449'868.83

8 Compte d'exploitation de l'assurance de risque des personnes au chômage

	Indice Annexe	2006 CHF	2005 CHF
Cotisations et dépôts ordinaires et autres		26'866'590.70	50'156'848.30
Cotisations salariés		13'001'396.80	24'378'441.70
Cotisations employeurs		13'865'193.90	25'778'406.60
Flux provenant de cotisations et prestations d'entrée		26'866'590.70	50'156'848.30
Prestations réglementaires		-15'584'584.15	-12'820'849.20
Rentes de survivants		-1'338'556.20	-1'009'775.00
Rentes d'invalidité		-11'895'860.20	-9'751'842.30
Rentes d'enfants		-1'720'534.70	-1'495'703.90
Prestations en capital lors de décès et d'invalidité		-629'633.05	-563'528.00
Flux allant aux prestations et prélèvements		-15'584'584.15	-12'820'849.20
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, réserves techniques, réserves de cotisations		-14'061'000.00	-16'316'000.00
Dissolution/constitution de capital de prévoyance rentiers	54	-28'768'000.00	-44'561'268.00
Dissolution/constitution de réserves techniques	56	14'707'000.00	28'245'268.00
Recettes de prestations d'assurance		0.00	20'815'321.00
Valeurs de restitution / résiliation de polices d'assurance-vie		0.00	20'815'321.00
*Résultat net de la partie assurance		-2'778'993.45	41'835'320.10
Résultat net du placement de la fortune		32'592'131.61	43'676'462.93
Intérêts des autres créances		0.00	118'485.00
Rémunération des placements		33'189'591.00	44'181'547.86
Résultat du pool des liquidités		-2'790'334.59	18'474.52
Résultat du pool des obligations en CHF	67	321'393.32	3'045'294.44
Résultat du pool des obligations en devises	67	1'363'461.77	2'164'477.83
Résultat du pool des emprunts convertibles	67	2'298'207.40	3'386'234.66
Résultat du pool des actions CH	67	11'116'138.29	14'991'344.82
Résultat du pool des actions étrangères	67	11'382'367.94	16'698'946.08
Résultat du pool des valeurs immobilières/hypothèques	67	9'498'356.87	3'876'775.51
Dépenses de gestion de la fortune	76	-596'717.69	-623'365.93
Charge d'intérêts		-741.70	-204.00
Dissolution/constitution de réserves non techniques		-17'757.95	0.00
Autres recettes		76'460.90	9'902.95
Autres recettes	74	76'460.90	9'902.95
Autres charges		-19'481.45	-8'028.55
Autres dépenses	75	-19'481.45	-8'028.55
Frais administratifs		-1'138'242.92	-1'081'918.87
Excédent de recettes avant constitution de réserves fluctuation. cours		28'714'116.74	84'431'738.56
Dissolution (+)/constitution (-) de réserves p. fluctuation de change	63	-11'620'208.00	683'137.00
Excédent de recettes		17'093'908.74	85'114'875.56

9 Bilan du contrôle de réaffiliation

	Indice Annexe	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF
ACTIF			
Placements de la fortune		94'895.55	0.00
Autres créances	71	94'895.55	0.00
Avoirs auprès du Fonds de garantie		94'895.55	0.00
Total des actifs		94'895.55	0.00
PASSIF			
Engagements		94'895.55	0.00
Autres engagements	72	94'895.55	0.00
Engagements auprès d'autres branches		59'628.35	0.00
Engagements à l'égard de tiers		35'267.20	0.00
Total des passifs		94'895.55	0.00

10 Compte d'exploitation du contrôle de réaffiliation

	Indice Annexe	2006 CHF	2005 CHF
Autres recettes		436'293.10	0.00
Produit de prestations fournies	76	436'293.10	0.00
Frais administratifs	76	-436'293.10	0.00
Excédent de recettes		0.00	0.00

B Annexe

1 Bases et organisation

11 Forme juridique et but

La Fondation institution supplétive LPP est une institution de prévoyance privée, fondée le 6 décembre 1983, à la demande du législateur (voir art. 54 LPP) par les organisations faitières des travailleurs et des employeurs². Elle est inscrite au registre du commerce de la ville de Berne sous le nom de "Fondation suisse des partenaires sociaux pour l'institution supplétive selon l'article 60 LPP (Fondation institution supplétive LPP)".

L'art. 60 par. 2 et 5 LPP, ainsi que l'art. 11 par. 3^{bis} décrivent comme suit les tâches de la Fondation institution supplétive LPP:

art. 60 LPP

2 Elle est tenue:

- a. d'affilier d'office les employeurs qui ne se conforment pas à l'obligation de s'affilier à une institution de prévoyance;
- b. d'affilier les employeurs qui en font la demande;
- c. d'admettre les personnes qui demandent à se faire assurer à titre facultatif;
- d. de servir les prestations prévues à l'art. 12 LPP;
- e. d'affilier l'assurance-chômage et de réaliser la couverture obligatoire des bénéficiaires d'indemnités journalières annoncés par cette assurance (en vigueur depuis le 1^{er} juillet 1997).

5 L'institution supplétive gère des comptes de libre passage selon l'art. 4, par. 2, de la LFLP (en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1995). Elle tient à cet effet un compte spécial.

art. 11 LPP

3^{bis} La résiliation de l'affiliation et la réaffiliation à une nouvelle institution de prévoyance par l'employeur s'effectuent après entente avec son personnel, ou, si elle existe, avec la représentation des travailleurs. L'institution de prévoyance doit annoncer la résiliation du contrat d'affiliation à l'institution supplétive (art. 60).

La Fondation exécute les tâches qui lui sont confiées dans les quatre branches suivantes:

- "Prévoyance LPP" (art. 60 par. 2 al. a, b, c, d LPP),
- "Comptes de libre passage" (art. 60 par. 5 LPP),
- "Assurance de risque de personnes au chômage" (art. 60 par. 2, al. e LPP) et
- "Contrôle de réaffiliation" (art. 11 par. 3^{bis} LPP).

L'institution supplétive est réputée autorité au sens de l'art. 1, par. 2, al. e de la Loi fédérale sur la procédure administrative (art. 54, par 4 LPP). Pour remplir ses obligations dans le cadre de la branche prévoyance LPP, la Fondation peut rendre des décisions (art. 60, par. 2^{bis} LPP).

² Les associations fondatrices étaient: Union centrale des associations patronales suisses (représentée par Heinz Allenspach et Klaus Hug), Union suisse des arts et métiers (représentée par Markus Kündig et Markus Kamber), Union syndicale suisse (représentée par Fritz Reimann et Fritz Leuthy), Confédération des syndicats chrétiens de Suisse (représentée par Guido Casetti), Union des syndicats autonomes (représentée par Josef Weber et Ulrich König), Fédération des sociétés suisses d'employés (représentée par Karl Eugster et Erwin Wittker).

12 Enregistrement LPP et Fonds de garantie

L'institution supplétive est inscrite au registre LPP de l'Office fédéral des assurances sociales (numéro d'enregistrement C1.0000).

La Fondation obéit à la loi sur le libre passage et adhère au Fonds de garantie (numéro d'enregistrement D1 1004). Le Fonds de garantie garantit les prestations selon l'art. 56 par. 1, al. b, c, d LPP. Il assure les prestations légales des institutions de prévoyance insolubles, accorde des subsides pour structure d'âge défavorable, finance des cas d'assurance sur la base de l'art. 12 LPP et couvre le déficit (voir art. 72 LPP).

13 Indication de l'acte et des règlements

À cause de sa position spéciale, l'institution supplétive est soumise à la surveillance de la Confédération. L'acte de fondation et les règlements exigent l'approbation du Conseil fédéral.

Les actes et règlements suivants ont été approuvés par le Conseil fédéral aux dates suivantes :

- acte de fondation 07.04.2004
- règlement de prestations LPP et AC 24.10.2004
- règlement de prestations comptes de libre passage 24.10.2004
- règlement de placements 11.05.2005

Les documents suivants ont été adoptés par le Conseil de fondation, après examen de l'autorité de surveillance (OFAS):

- plans de prévoyance 24.10.2004
- statut organisationnel 18.04.2005
- règlement intérieur 18.04.2005
- règlement en matière de réserves 15.11.2005

Par ailleurs, les directives suivantes ont été approuvées par le Conseil de fondation:

- *asset allocation* stratégique 01.12.2006
- stratégie de rééquilibrage & points d'intervention 10.11.2003
- diagramme de fonctions 10.11.2003
- projet d'information et de contrôle placements 10.11.2003
- directives d'évaluation 15.12.2005
- principes de tarification 02.06.2004
- manuel des tarifs 16.05.2005
- droit de signer dans le trafic des paiements 15.03.2005
- directive en matière de loyauté 08.05.2006
- directive en matière de droits de vote 08.05.2006
- directive et matière d'indemnités 15.03.2004

14 Organe de gestion paritaire / droit de signer

L'organe suprême de l'institution supplétive est le Conseil de fondation. Il se compose de douze membres. Dix représentants sont délégués par les organisations faitières des salariés et des employeurs, deux proviennent de l'administration publique.

Le Conseil de fondation élit en son sein un comité du Conseil de fondation, un comité de placement et un comité de prévoyance. Les comités assument des tâches et responsabilités bien définies, selon le statut organisationnel.

La direction des affaires opérationnelles et la coordination des différents prestataires sont déléguées au secrétariat. Les tâches et compétences de celui-ci sont consignées dans le statut organisationnel et le règlement intérieur.

Les personnes autorisées à signer sont inscrites au registre du commerce. Elles sont autorisées à signer collectivement à deux. Sont autorisés à signer les membres du Conseil de fondation, le secrétaire et son adjoint, ainsi que certaines personnes des organes d'exécution.

Conseil de fondation (mandat du 1.1.2004 au 31.12.2007)

Représentants des employeurs

- Kurt Gfeller **président**, Union suisse des arts et métiers, Berne
- Urs Peter Amrein GastroSocial, Aarau, (à partir du 1.1.2006)
- Erhard Burri Fondation commune pour la prévoyance professionnelle des arts et métiers suisses, Berne (jusqu'au 30.06.06)
- Andreas Lüthi, dr en droit Fondation commune pour la prévoyance professionnelle des arts et métiers suisses, Berne (à partir du 01.07.06)
- Frédy Marti Union des fabricants d'horlogerie de Genève, Vaud et Valais, Genève
- Hans Rudolf Schuppisser Union patronale suisse, Zurich

Représentants des salariés

- Martin Flügel **vice-président**, Travail.Suisse, Berne
- Franz Cahannes Unia, Zurich
- Colette Nova Union syndicale suisse, Berne
- Ruedi Steiger Syndicat des services publics (SSP), Zurich
- Vital G. Stutz Employés Suisse, Zurich

Représentants des pouvoirs publics

- Fabio Aspali Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Berne
- Anton Streit Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Berne

Comité du Conseil de fondation

- Kurt Gfeller présidence
- Martin Flügel
- Hans Rudolf Schuppisser
- Vital G. Stutz

Comité de placement

- Vital G. Stutz présidence
- Kurt Gfeller
- Hans Rudolf Schuppisser
- Ruedi Steiger

Comité de prévoyance

- Colette Nova présidence
- Franz Cahannes
- Erhard Burri (jusqu'au 30.06.06)
- Urs Peter Amrein (à partir du 01.01.06)

Secrétariat

- Markus Stieger secrétaire, Vorsorgeservice AG, Zurich
- Christoph Bohren secrétaire adjoint, Vorsorgeservice AG, Zurich

Adresse officielle (siège)

Fondation suisse des partenaires sociaux pour l'institution supplétive selon l'art. 60 LPP
c/o Union suisse des arts et métiers
Schwarztorstrasse 26
3001 Berne

Adresse de correspondance

Fondation institution supplétive LPP
Secrétariat
Birmensdorferstrasse 198
8003 Zurich

Les adresses de correspondance pour les affaires quotidiennes figurent à la fin du rapport annuel.

15 Experts, organe de contrôle, conseillers, autorité de surveillance

Expert en prévoyance professionnelle

Patrick Spuhler expert diplômé en assurances de pensions, Swisscanto
Vorsorge AG, Bâle

Organe de contrôle

Ernst & Young AG Zurich (responsable du mandat Bruno Christen)

Conseillers extérieurs

- Alexander Dimai conseiller en investissements, Complementa Investment-
Controlling AG, Zurich
- H.U. Stauffer conseil juridique, Bâle
- A. Dörig conseil juridique, VISCHER Anwälte und Notare, Zurich

Autorité de surveillance

Office fédéral des assurances sociales, Berne, numéro d'enregistrement C1.0000.

16 Employeurs affiliés

Les employeurs ne peuvent s'affilier à l'institution supplétive que dans la branche prévoyance LPP. La branche LPP ne reprend cependant pas que des employeurs, mais aussi des individus. Le nombre des affiliations a augmenté d'un bon quart.

LPP: entreprises/affiliations	31.12.2006 Nombre	31.12.2005 Nombre	Écart
Affiliations d'office et réaffiliations (art. 11&12 LPP)	4'697	3'550	32.3%
Affiliation facultative d'employeurs (art. 60.2.b LPP)	11'553	9'061	27.5%
Total des employeurs/entreprises	16'250	12'611	28.9%
Indépendants, suisses (art. 44 LPP)	215	234	-8.1%
Indépendants, étrangers (art. 44 LPP)	11	6	83.3%
Salariés au service de plusieurs employeurs (art. 46 LPP)	85	90	-5.6%
Maintien facultatif de l'assurance d'individus (art. 47 LPP)	225	225	0.0%
Total des affiliations individuelles	536	555	-3.4%
Total des entreprises/affiliations	16'786	13'166	27.5%

2 Membres actifs et rentiers

21 Assurés actifs

211 Prévoyance LPP

Le nombre d'assurés a progressé de 24.3% au cours de l'année sous revue pour atteindre 28'879 personnes. Le nombre d'assurés par affiliation est de 1.7 personne (année précédente: 1.8). La forte croissance s'explique par les affiliations volontaires de sociétés et les affiliations d'office. Pour les affiliations d'office, l'introduction du contrôle de réaffiliation semble payer. Les entreprises sortant d'une institution de prévoyance sont contrôlées plus systématiquement et plus vite que jusqu'ici.

LPP: assurés	31.12.2006 Nombre	31.12.2005 Nombre	Écart
Affiliations d'office et réaffiliations (art. 11&12 LPP)	8'779	5'712	53.7%
Affiliation facultative d'employeurs (art. 60.2.b LPP)	19'632	17'034	15.3%
Total des assurés d'employeurs	28'411	22'746	24.9%
Indépendants, suisses (art. 44 LPP)	193	211	-8.5%
Indépendants, étrangers (art. 44 LPP)	11	6	83.3%
Salariés au service de plusieurs employeurs (art. 46 LPP)	70	82	-14.6%
Maintien facultatif de l'assurance d'individus (art. 47 LPP)	194	189	2.6%
Total des assurés d'affiliations individuelles	468	488	-4.1%
Total des personnes assurées	28'879	23'234	24.3%

212 Comptes de libre passage

Le nombre des comptes gérés atteint près de 540'000. La croissance a de nouveau dépassé la barre de 10%.

CLP: nombre de comptes	31.12.2006 Nombre	31.12.2005 Nombre	Écart
Comptes	539'135	477'900	12.8%

213 Assurance de risque des personnes au chômage

Dans l'année sous revue, le nombre des personnes au chômage enregistrées et donc des assurés a diminué de 15.3%, pour tomber à 128'580 unités.

AC: assurés	31.12.2006 Nombre	31.12.2005 Nombre	Écart
Nombre de chômeurs au 31.12	128'580	151'764	-15.3%

22 Rentiers

221 Prévoyance LPP

Dans l'année sous revue, le nombre de rentes versées a augmenté de 24.2% (année précédente 15.3%). La plus forte croissance a concerné les rentes de vieillesse.

LPP	31.12.2006 Nombre	31.12.2005 Nombre	Écart
Rentes de vieillesse	508	359	41.5%
Rentes d'invalidité	624	514	21.4%
Rentes de conjoint	133	107	24.3%
Rentes d'enfants	405	365	11.0%
Total des rentes	1'670	1'345	24.2%

LPP: répartition des rentes	Total Nombre	Femmes Nombre	Hommes Nombre
Rentes de vieillesse	508	141	367
Rentes d'invalidité	624	181	443
Rentes de conjoint	133	125	8
Rentes d'enfants	405	205	200
Total des rentes	1'670	652	1'018

222 Comptes de libre passage

La branche ne verse pas de rentes.

223 Assurance de risque des personnes au chômage

Dans l'année sous revue, le nombre de rentes versées a augmenté de plus d'un cinquième. La croissance a donc nettement diminué notablement par rapport à l'année précédente (+36.3%). Au 31.12.06, 308 cas d'assurance étaient en suspens. Le net recul est dû dans une large mesure à l'amélioration de la qualité des données et à la diminution des cas en suspens.

AC: nombre de rentes	31.12.2006 Nombre	31.12.2005 Nombre	Écart
Rentes d'invalidité	1'845	1'470	25.5%
Rentes de conjoint	301	248	21.4%
Rentes d'enfants	1'184	1'031	14.8%
Total des rentes	3'330	2'749	21.1%
Cas d'assurance en suspens	308	762	-59.6%

AC: répartition des rentes	Total Nombre	Femmes Nombre	Hommes Nombre
Rentes d'invalidité	1'845	538	1'307
Rentes de conjoint	301	297	4
Rentes d'enfants	1'184	593	591
Total des rentes	3'330	1'428	1'902

3 Mode d'application du but

31 Explication des plans de prévoyance

311 Prévoyance LPP

La branche Prévoyance LPP offre six plans. Le plan AN s'applique à toutes les affiliations de sociétés, le plan MA, aux salariés au service de plusieurs employeurs (art. 46 LPP), le plan SE, aux indépendants (art. 44 LPP). Les plans WG, WA, WO permettent le maintien de l'assurance selon l'art. 47 LPP³.

Il s'agit de plans à primauté des cotisations: tant les prestations de vieillesse que celles pour décès et invalidité dépendent du montant de l'épargne individuel, disponible ou projetée.

Plan	AN	MA	SE	WG	WA	WO
Paramètres						
Salaire maximal	LPP (77 400)	LPP	LAA (106'800)	LPP	LPP	LPP
Salaire minimum	LPP (3 225)	LPP	LPP	LPP	LPP	LPP
Seuil d'accès	LPP (19 350)	LPP	LPP	LPP	LPP	LPP
Déduction de coordination	LPP (22 575)	LPP	LPP	LPP	LPP	LPP
Adaptation au renchérissement ⁴	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Cotisation d'épargne	Échelle LPP (7/10/15/18)	Échelle LPP	Échelle LPP	Échelle LPP	Échelle LPP	Échelle LPP
Cotisation de risque (renchérissement, mesures spéciales et Fonds de garantie inclus)	1.6 %-8.8 %	Comme AN	1.7%-9.0%	Comme SE	3.4%	Non
Cotisation administrative	2.3 %	2.3 %	2.4 %	2.4 %	1.4 %	1.4 %
Financement	Paritaire	Paritaire	Assurés	Assurés	Assurés	Assurés

Les taux de cotisation s'échelonnent selon le plan de prévoyance, le sexe et l'âge. Dans l'année sous revue, les taux de cotisation sont restés inchangés.

LPP	2006 Taux	2005 Taux	Écart
Taux de cotisations AN et MA (moyenne, sans pondération)	18.35%	18.35%	0.0%
Taux de cotisations SE et WG (moyenne, sans pondération)	18.65%	18.65%	0.0%
Taux de cotisations plan WA (moyenne, sans pondération)	17.20%	17.20%	0.0%
Taux de cotisations plan WO (moyenne, sans pondération)	14.00%	14.00%	0.0%

312 Comptes de libre passage

Les comptes de libre passage se gèrent comme comptes d'épargne purs. Il n'est pas prévu de couverture du risque. Toutes les prestations sont versées sous la forme d'un capital.

313 Assurance de risque des personnes au chômage

Il est proposé deux plans LPP minimaux. Il s'agit de plans à primauté des cotisations: les prestations de décès et d'invalidité dépendent du montant de l'épargne individuel, disponible ou projetée. Les prestations de vieillesse ne sont pas assurées (pas de processus d'épargne).

Les plans se distinguent par le cercle des personnes assurées et le financement. Le plan AL assure les personnes que l'art. 2 par. 3 LPP soumet à l'assurance obligatoire. Le plan WR est ouvert aux personnes désireuses de maintenir leur assurance quand elles ne sont plus assujetties au plan AL obligatoire.

³ Plan WG: Maintien de l'intégralité de la prévoyance; Plan WA: Maintien de la prévoyance vieillesse avec exonération du paiement des cotisations, Plan WO: Maintien de la prévoyance vieillesse sans prestations de risque.

⁴ L'ajustement à la hausse des prix se fait uniquement pour les prestations de risque

L'assurance obligatoire (plan AL) court sans déclaration de mutations. Seule la survenue d'un cas d'assurance fait entrer les assurés individuellement dans les effectifs. L'effet est positif sur les frais administratifs et donc les taux de cotisation.

Pour les assurés facultatifs (plans WR) il faut encaisser les primes et gérer les comptes individuellement. C'est pourquoi les taux de cotisation sont nettement supérieurs à ceux des assurés obligatoires. Au 1^{er} mars 2006 (pour la première fois pour les cotisations d'avril), le taux de cotisation du plan AL a été réduit de moitié. C'est une conséquence de l'excellente situation financière de cette branche.

AC	2006 Taux	2005 Taux	Écart
Taux de cotisation des assurés obligatoires (plan AL)	1.10%	2.20%	-50.0%
Taux de cotisation des assurés facultatifs (plan WR)	5.90%	5.90%	0.0%

32 Financement, méthode de financement

321 Prévoyance LPP

Dans les plans AN et MA, l'employeur assume une moitié des cotisations, le salarié l'autre moitié. Dans les plans d'assurance facultative (SE, WG, WA, WO), la cotisation entière est à la charge de l'assuré.

322 Comptes de libre passage

Le financement est principalement effectué par l'assuré. Une petite partie des frais administratifs est financée par le produit du capital.

323 Assurance de risque des personnes au chômage

Dans le plan AL, l'assurance-chômage supporte une moitié des cotisations, le chômeur l'autre moitié. Dans l'assurance facultative (plan WR), toute la cotisation est fournie par l'assuré.

4 Principes d'évaluation et de reddition des comptes, permanence

41 Confirmation de la reddition des comptes selon Swiss GAAP FER 26

Sauf les exceptions énumérées ci-dessous, les comptes annuels répondent aux prescriptions de Swiss GAAP FER 26.

- La répartition des prestations d'entrée entre les composantes "paiements de prélèvements EPL/ divorce" et "dépôts de libre passage" dans les branches prévoyance LPP et comptes de libre passage (compte d'exploitation, chiffre 52) n'est réalisée qu'en partie.
- La preuve du compte-témoin dans la branche de libre passage (chiffre 53) n'est pas possible, faute de données complètes.

42 Principes de comptabilité et d'évaluation

Les principes de comptabilité et d'évaluation répondent aux prescriptions des art. 47, 48 et 48a OPP2, ainsi qu'à la Swiss GAAP FER 26. Sont comptabilisées les valeurs actuelles ou réelles au jour du bilan:

- conversion des devises: cours au jour du bilan
- liquidités, créances, engagements: valeur nominale

- titres: valeur du cours, pour les rémunérations fixes avec intérêts courus
- obligations de caisse: "fair value" (= cash-flows escomptés)
- hypothèques et autres prêts: valeur nominale
- parts de fonds et fondations de placement: valeur d'inventaire (net asset value)
- les placements négociés en Bourse mais non traditionnels comme les options et futures sur les actions, intérêts et devises sont évalués à la valeur marchande pour les produits non négociés en Bourse, la valeur marchande est la valeur de remplacement au jour du bilan
- régularisations et réserves non techniques: meilleure estimation possible du secrétariat
- capitaux de prévoyance et réserves techniques: calcul par l'expert de la prévoyance professionnelle (détails voir chiffre 5)
- valeur théorique de la réserve pour fluctuation des cours: calcul selon une méthode d'économie financière par le contrôleur des investissements (détails voir chiffre 63).

43 Modification des principes d'évaluation, de comptabilité et de reddition des comptes

Il n'a pas été fait de changements par rapport à l'année précédente.

5 Risques actuariels / couverture du risque / degré de couverture

51 Type de couverture du risque, réassurances

La Fondation est entièrement autonome depuis le 1.1.2005. Elle supporte elle-même les risques actuariels de vieillesse, décès ou invalidité, de même que les risques de placement sur la fortune. Par branche, cela signifie:

Branche	Age	Décès	Invalidité	placements
prévoyance LPP	Oui	Oui	Oui	Oui
Comptes de libre passage	---	---	---	Oui
assurance de risque pour personnes au chômage	---	Oui	Oui	Oui

52 Développement et rémunération du montant de l'épargne dans la primauté des cotisations

521 Prévoyance LPP

LPP: développement du montant de l'épargne	2006 CHF	2005 CHF	Ecart
État des montants de l'épargne au 1 ^{er} janvier	439'685'000.00	341'605'916.00	28.7%
Cotisations d'épargne salariés	39'610'084.70	34'319'296.78	15.4%
Cotisations d'épargne employeurs	40'913'528.70	33'976'103.62	20.4%
Autres cotisations et dépôts	3'562'915.60	aucune ind.	---
Dépôts de libre passage (y compris nouvelles affiliations)	253'150'882.17	171'601'229.21	47.5%
Paiement prélèvements EPL/divorce	25'000.00	aucune ind.	---
Rachat d'années de cotis./répartition mesures spéciales, etc.	1'496'131.65	3'993'441.70	-62.5%
Prestations de libre passage à la sortie	-134'624'493.25	-102'649'615.55	31.1%
Prélèvements EPL/divorce	-3'187'090.40	-2'864'995.00	11.2%
Résiliation du contrat d'affiliation	-11'264'839.00	-19'071'808.00	-40.9%
Dissolution pour cause de retraite, décès et invalidité	-53'481'076.05	-31'541'717.00	69.6%
Différences techniques	-241'342.41	0.00	---
Rémunération du capital épargne (2,50%, ann. préc. 2,50%)	13'539'763.29	10'317'148.24	31.2%
Capital de prévoyance total assurés actifs	589'184'465.00	439'685'000.00	34.0%

La rémunération du capital épargne s'est faite selon le taux minimum fixé par le Conseil fédéral.

522 Comptes de libre passage

CLP: développement du montant de l'épargne	2006 CHF	2005 CHF	Écart
État des montants de l'épargne au 1.1	3'219'674'263.07	3'089'438'110.98	4.2%
Dépôts de libre passage	791'520'565.99	657'772'995.92	20.3%
Payement prélèvements EPL/divorce	702'946.35	aucune ind.	---
Prestations de libre passage à la sortie	-502'959'832.92	-505'775'984.60	-0.6%
Prélèvements EPL/divorce	-9'499'386.80	-9'963'119.95	-4.7%
Dissolution pour cause de retraite, décès et invalidité	-69'936'565.64	-42'847'039.03	63.2%
Dissolution pour contributions aux frais	-5'264'444.00	-4'225'011.00	24.6%
Rémunération du capital épargne (1,25%, 2005 = 1,25/1,0%)	40'913'908.60	35'274'310.75	16.0%
Capital de prévoyance total assurés actifs	3'465'151'454.65	3'219'674'263.07	7.6%

La rémunération du capital épargne s'aligne sur les intérêts payés par des banques suisses représentatives pour les comptes de libre passage et est revu tous les trimestres.

Dans l'année sous revue, les comptes ont été rémunérés à **1.25%**.

L'année précédente, les intérêts suivants ont été crédités:

- 1.1.-30.06.2005 1.25%
- 1.7.-31.12.2005 1.00%

523 Assurance de risque des personnes au chômage

Cette branche ne gère pas d'avoirs de vieillesse.

53 Somme des avoirs de vieillesse selon la LPP

531 Prévoyance LPP

LPP	31.12.2006 CHF	31.12. 2005 CHF	Écart
Avoirs de vieillesse selon LPP (compte-témoin)	524'826'584.00	412'112'000.00	27.4%
Intérêt minimal LPP	2.50%	2.50%	0.0%

Quelque 90% (année précédente 94%) du capital de prévoyance des assurés actifs sont donc des avoirs de vieillesse selon la LPP.

532 Comptes de libre passage

Il n'y a pas d'avoirs de vieillesse selon la LPP disponibles pour cette branche.

54 Développement de la réserve mathématique pour les rentiers

541 Prévoyance LPP

LPP: développement de la réserve mathématique	2006 CHF	2005 CHF	Écart
État de la réserve mathématique au 1^{er} janvier	93'902'000.00	86'589'513.00	8.4%
Modification valeur pour adaptation des principes de calcul	0.00	-5'003'513.00	-----
État de la réserve mathématique au 1.1. après réévaluation	93'902'000.00	81'586'000.00	15.1%
Corrections rentes d'invalidité	0.00	-7'346'000.00	-----
État de la réserve mathématique au 1.1. après corrections	93'902'000.00	74'240'000.00	26.5%
Différences techniques	-948'702.80	825'000.00	-215.0%
Prestations versées	-12'185'926.40	-6'877'409.80	77.2%
Réserves mathématiques versées à la résiliation du contrat	-770'973.00	-----	-----
Rémunération des réserves mathématiques*	2'821'000.00	2'598'000.00	8.6%
Augment. réserves math. provenant de l'évolution du risque	18'547'915.60	9'507'140.80	95.1%
Augment. réserves math. provenant des avoirs de vieillesse	23'694'686.60	13'609'269.00	74.1%
Capital de prévoyance total rentiers au 31.12.	125'060'000.00	93'902'000.00	33.2%

* Rémunération des réserves mathématiques: 3.287 millions de francs, intérêt gagné: -0.466 millions.

Les réserves mathématiques pour les rentiers ont augmenté d'un tiers. C'est dû d'abord à la forte croissance des rentes de vieillesse et ensuite aux prestations d'invalidité.

Les réserves mathématiques se répartissent comme suit:

LPP	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF	Écart
Réserves mathématiques pour rentes de vieillesse	59'583'000.00	39'000'000.00	52.8%
Réserves mathématiques pour rentes d'invalidité	47'580'000.00	39'885'000.00	19.3%
Réserves mathématiques pour rentes de conjoint	12'586'000.00	10'063'000.00	25.1%
Réserves mathématiques pour rentes d'enfants	5'311'000.00	4'954'000.00	7.2%
Capital de prévoyance total rentiers	125'060'000.00	93'902'000.00	33.2%

542 Comptes de libre passage

Cette branche ne gère pas de réserves mathématiques pour rentiers.

543 Assurance de risque des personnes au chômage

AC: développement de la réserve mathématique	2006 CHF	2005 CHF	Écart
État de la réserve mathématique au 1^{er} janvier	112'538'000.00	67'976'732.00	65.6%
Modification valeur pour adaptation des principes de calcul	0.00	15'525'268.00	-----
État de la réserve mathématique au 1.1 après réévaluation	112'538'000.00	83'502'000.00	34.8%
Différences techniques	457'584.15	0.00	-----
Prestations versées	-15'584'584.15	-12'820'849.20	21.6%
Rémunération des réserves mathématiques*	3'131'000.00	2'923'000.00	7.1%
Augment. réserve math. provenant de l'évolution du risque	40'764'000.00	38'933'849.20	4.7%
Capital de prévoyance total rentiers au 31.12.	141'306'000.00	112'538'000.00	25.6%

* Rémunération des réserves mathématiques: 3.939 millions de francs, intérêt gagné: -0.808 millions.

Les réserves mathématiques se sont accrues d'un quart.

Les réserves mathématiques se répartissent comme suit:

AC	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF	Écart
Réserves mathématiques pour rentes d'invalidité	99'526'000.00	78'226'000.00	27.2%
Réserves mathématiques pour rentes de conjoint	29'349'000.00	23'760'000.00	23.5%
Réserves mathématiques pour rentes d'enfants	12'431'000.00	10'552'000.00	17.8%
Capital de prévoyance total rentiers	141'306'000.00	112'538'000.00	25.6%

55 Résultat de la dernière expertise actuarielle

551 Prévoyance LPP

La dernière expertise actuarielle date du 16.05.07.

Elle montre que la branche prévoyance LPP jouit d'un financement solide. Le degré de couverture de 113.47% est à peine inférieur à l'objectif de 114.0%.

552 Comptes de libre passage

Cette branche ne supporte pas de risques actuariels. Une expertise n'est pas nécessaire. L'objectif de couverture de 112% a été légèrement dépassé (valeur réelle: 112.04%).

553 Assurance de risque des personnes au chômage

La dernière expertise actuarielle date du 09.05.07.

Elle montre que l'assurance de risque pour personnes au chômage se trouve dans une très bonne situation financière. Avec un degré de couverture proche de 252.86%, les fonds disponibles sont considérables.

L'analyse de la courbe de risque requiert cependant l'attention. La diminution de moitié des taux de cotisation décidée au 1^{er} mars 2006 entraînera une réduction des moyens disponibles si les sinistres continuent à évoluer selon la courbe actuelle. Si l'on exclut les effets spéciaux, l'exercice sous revue a enregistré des cotisations de risque encaissées de 24.9 millions de francs contre des dépenses pour cas de prestations des actifs d'un montant de 44 millions (y compris constitution de réserves pour fluctuations du risque).

56 Bases techniques et autres hypothèses actuarielles importantes

561 Prévoyance LPP

A) Bases

Les bases appliquées sont "LPP 2000, 3.5%", avec les compléments suivants:

- les réserves pour les rentes de conjoint et d'invalidité sont calculées jusqu'à l'âge de 65 ans selon un taux technique de 2.0%, renchérissement de 1.5% inclus; à partir de 65 ans, le taux technique s'élève à 3.5%
- les réserves pour les rentes d'enfants en cours sont calculées selon un taux technique de 3.5% et un âge terme de 25 ans
- pour prendre en compte l'accroissement de l'espérance de vie, il a encore été constitué, au 31.12.06, un supplément de 3.5% des réserves mathématiques pour les engagements de rentes viagères (0.5% par année révolue après le 1^{er} janvier 2000)
- les réserves pour cas d'invalidité en suspens sont fixées selon les listes de cas en suspens tenues manuellement par l'administration et les cas enregistrés dans le système l'hypothèse

adoptée est que 60% des cas en suspens entraîneront une prestation obligatoire; il est donc mis de côté 60% des réserves totales

- les réserves pour fluctuation du risque sont déterminées selon l'analyse de risque de Panjer; au vu des actifs et de la répartition totale des sinistres, le rapport de l'expert en prévoyance professionnelle a estimé les besoins de réserves pour la prévoyance LPP à 9.06 millions de francs (intérêt technique de 3.5%, niveau de sécurité de 99%).

B) Réserves techniques

LPP: évolution des réserves techniques	2006 CHF	2005 CHF	Écart
Réserves techniques au 1 ^{er} janvier	44'915'000.00	23'097'233.00	94.5%
Modification valeur pour adaptation des principes de calcul	0.00	7'465'767.00	-----
Réserves techniques au 1.1. après réévaluation	44'915'000.00	30'563'000.00	47.0%
Relèvement des réserves pour changement de tarif	1'292'000.00	1'431'000.00	-9.7%
Réduction/relèvement des réserves pour cas AI en suspens	-7'390'000.00	13'063'000.00	-156.6%
Relèvement des réserves pour fluctuation du risque	546'000.00	-142'000.00	-484.5%
Total des réserves techniques au 31.12.	39'363'000.00	44'915'000.00	-12.4%

Au 31.12.2006 ont pu être dissoutes des réserves pour cas AI en suspens pour un montant de 7.39 millions de francs. C'est dû à la diminution des cas en suspens et à la mise-à-jour des effectifs.

Les réserves techniques se répartissent comme suit:

LPP	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF	Écart
Réserves pour changement de tarif (3.5% ou 3.0%)	5'569'000.00	4'277'000.00	30.2%
Réserves pour cas AI en suspens	24'737'000.00	32'127'000.00	-23.0%
Réserves pour fluctuation du risque	9'057'000.00	8'511'000.00	6.4%
Réserves techniques totales	39'363'000.00	44'915'000.00	-12.4%

C) Décomposition du bénéfice

Le résultat peut se calculer comme suit, sur la base de l'analyse de l'expert et du compte de la Fondation:

LPP	2006 CHF	2005 CHF	Écart
Résultat des intérêts	39'111'911.29	20'947'210.62	86.7%
Résultat net des placements de la fortune	55'472'674.58	33'875'358.86	63.8%
Rémunération du capital épargne	-13'539'763.29	-10'317'148.24	31.2%
Rémunération des réserves mathématiques	-3'287'000.00	-2'598'000.00	26.5%
Intérêt gagné sur la compensation du renchérissement	466'000.00	-13'000.00	-3684.6%
Résultat du risque	28'048'667.15	7'999'789.38	250.6%
Cotisations de risque (contrib. au renchérissement compris)	38'564'513.55	32'318'918.98	19.3%
Indemnité Fonds de garantie art. 12	2'278'069.20	1'721'893.00	32.3%
Montants des sinistres	-12'793'915.60	-26'041'022.60	-50.9%
Résultat des frais	0.00	0.00	-----
Cotisations de frais de gestion	13'682'370.40	9'783'429.18	39.9%
Produit de prestations fournies	4'033'012.15	2'757'016.45	46.3%
Couverture du déficit par le Fonds de garantie	1'428'695.40	1'998'339.69	-28.5%
Frais administratifs	-19'144'077.95	-14'538'785.32	31.7%
Résultat actuariel intermédiaire	67'160'578.44	28'947'000.00	132.0%
Résultat de diverses recettes et dépenses	569'704.96	5'135'868.94	-88.9%
Dissolution des réserves pour cause de réévaluation en 2004	0.00	4'883'745.51	-100.0%
Autres recettes et dépenses	569'704.96	252'123.43	126.0%
Résultat total	67'730'283.40	34'082'868.94	98.7%

Une fois encore, le produit des intérêts s'est révélé très réjouissant. Face à la rémunération relativement basse des capitaux de prévoyance et des réserves techniques (2.6%), le

rendement des capitaux a atteint 7.9%. Le résultat du risque s'est fortement amélioré. C'est dû, en premier lieu, à la forte croissance des effectifs. Il faut cependant noter que les cas d'invalidité interviennent avec un certain retard, ce qui oblige à relativiser un peu le résultat du risque. Le résultat des frais est resté neutre. Il est cependant réjouissant de constater que la sollicitation du Fonds de garantie pour couvrir le déficit des frais administratifs a encore reculé.

Le résultat des autres recettes et dépenses est le solde de différents postes tels que commissions de traitement, impôts à la source, amortissements.

562 Comptes de libre passage

A) Bases

Cette branche ne supporte pas de risques actuariels.

B) Décomposition du bénéfice

Le résultat se calcule comme suit:

CLP	2006 CHF	2005 CHF	Écart
Résultat des intérêts	161'143'854.84	174'963'454.60	-7.9%
Résultat net des placements de la fortune	202'057'763.44	210'237'765.35	-3.9%
Rémunération du capital épargne	-40'913'908.60	-35'274'310.75	16.0%
Résultat des frais	-974'728.75	-777'762.16	25.3%
Produit de prestations fournies	5'264'444.00	4'225'011.00	24.6%
Frais administratifs	-6'239'172.75	-5'002'773.16	24.7%
Résultat de diverses recettes et dépenses	207'655.35	-225'887.50	-191.9%
Autres recettes/dépenses	207'655.35	-225'887.50	-191.9%
Résultat total (av. relèvement réserve p. fluctuation cours)	160'376'781.44	173'959'804.94	-7.8%

Le produit des intérêts est légèrement inférieur à celui de l'année précédente, d'une part à cause du rendement un peu moindre des capitaux, d'autre part à cause du modeste relèvement de la rémunération des avoirs de libre passage. Les bénéfices des placements sont entièrement affectés au grossissement des réserves pour fluctuation des cours.

Les frais administratifs n'ont pas pu être entièrement couverts par les participations aux frais. C'est la conséquence du modèle de facturation des frais adopté. Le déficit du résultat des frais s'est creusé en conséquence.

Le résultat des recettes et dépenses diverses est un poste solde. Il comprend des commissions de traitement, l'impôt à la source, divers produits et amortissements.

563 Assurance de risque des personnes au chômage

A) Bases

Les bases appliquées sont "LPP 2000, 3.5%", avec les compléments suivants:

- les rentes d'invalidité sont mises en réserve comme rentes temporaires jusqu'à l'âge de 65 ans; les réserves sont calculées selon un taux technique de 2.0%, renchérissement de 1.5% inclus
- les réserves pour les rentes de conjoint sont calculées jusqu'à l'âge de 65 ans selon un taux technique de 2.0%, renchérissement de 1.5% inclus; à partir de 65 ans, le taux technique s'élève à 3.5%
- les réserves pour les rentes d'enfants en cours sont calculées selon un taux technique de 3.5% et un âge terme de 25 ans
- pour prendre en compte l'accroissement de l'espérance de vie, il a encore été constitué, au 31.12.06, un supplément de 3.5% des réserves mathématiques pour les rentes viagères en cours (0.5% par année révolue après le 1^{er} janvier 2000)

- les réserves pour cas d'invalidité en suspens sont fixées selon les listes de cas en suspens tenues manuellement par l'administration; l'hypothèse adoptée est que 60% des cas en suspens entraîneront une prestation obligatoire; il est donc mis de côté 60% des réserves totales
- dans la branche AC, les actifs ne peuvent pas être gérés individuellement; il a donc fallu fixer approximativement les réserves pour fluctuation du risque; elles s'élèvent à 43.0 millions de francs (année précédente 40.1 millions) (160% de la cotisation annuelle contre 80% l'année précédente).

B) Réserves techniques

AC: évolution des réserves techniques	2006 CHF	2005 CHF	Écart
Réserves techniques au 1.1	70'978'000.00	99'223'268.00	-28.5%
Modification valeur pour adaptation des principes de calcul	0.00	-23'382'268.00	-100.0%
Réserves techniques au 1.1 après réévaluation	70'978'000.00	75'841'000.00	-6.4%
Relèvement des réserves pour changement de tarif	314'000.00	264'000.00	18.9%
Relèvement des réserves pour cas AI en suspens	-17'882'000.00	-6'861'000.00	160.6%
Relèvement des réserves pour fluctuation du risque	2'861'000.00	1'734'000.00	65.0%
Total des réserves techniques au 31.12	56'271'000.00	70'978'000.00	-20.7%

Au 31.12.2006 ont pu être dissoutes des réserves pour cas AI en suspens pour un montant de 17.88 millions de francs. C'est dû à la diminution des cas en suspens et à la mise-à-jour des effectifs.

Les réserves techniques se répartissent comme suit:

AC	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF	Écart
Réserves pour changement de tarif (3.5% ou 3.0%)	1'027'000.00	713'000.00	44.0%
Réserves pour cas AI en suspens	12'257'000.00	30'139'000.00	-59.3%
Réserves pour fluctuation du risque	42'987'000.00	40'126'000.00	7.1%
Réserves techniques totales	56'271'000.00	70'978'000.00	-20.7%

C) Décomposition du bénéfice

Le résultat peut se calculer comme suit, sur la base de l'analyse de l'expert et du compte de la Fondation:

AC	2006 CHF	2005 CHF	Écart
Résultat des intérêts	29'461'131.64	41'055'462.93	-28.2%
Résultat net des placements de la fortune	32'592'131.61	43'676'462.93	-25.4%
Rémunération des réserves mathématiques	-3'939'000.00	-2'923'000.00	34.8%
Intérêt gagné sur la compensation du renchérissement	808'000.00	302'000.00	167.5%
Résultat du risque	-1'599'653.88	13'504'142.36	-111.8%
Cotisations de risque	24'914'930.27	47'876'991.56	-48.0%
Montant total des sinistres	-26'514'584.15	-34'372'849.20	-22.9%
Résultat des frais	813'417.51	1'197'937.87	-32.1%
Participations aux frais	1'951'660.43	2'279'856.74	-14.4%
Frais administratifs	-1'138'242.92	-1'081'918.87	5.2%
Résultat actuariel intermédiaire	28'674'895.24	55'757'543.16	-48.6%
Résultat de diverses recettes et dépenses	39'221.50	28'674'195.40	-99.9%
Valeur de remboursement de la police d'assurance résiliée	0.00	20'815'321.00	-100.0%
Dissolution des réserves pour cause de réévaluation	0.00	7'857'000.00	-100.0%
Autres recettes/dépenses	39'221.50	1'874.40	—
Résultat total (av. constitution de réserves fluctuat. cours)	28'714'116.74	84'431'738.56	-66.0%

Le produit des intérêts a diminué d'un quart environ. Le résultat du risque s'est nettement détérioré. Corrigée des effets spéciaux (dissolution de réserves pour cas d'invalidité en suspens devenues inutiles, d'un montant de 17.88 millions de francs), la perte du risque aurait atteint 19.5 millions. Le résultat des frais a pu se maintenir stable.

Le résultat de diverses recettes et dépenses comprend différents petits postes.

57 Degré de couverture selon l'art. 44 OPP2

571 Degré de couverture total

Au 31.12.06, l'ensemble de la Fondation présentait un degré de couverture de 118.60%. C'est un dépassement réjouissant du degré de couverture visé de 112.70%.

Ensemble de la Fondation	31.12.2006	31.12.2005 CHF	Écart
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	4'416'335'919.65	3'981'692'263.07	10.9%
Capitaux de prévoyance et réserves techniques	4'416'335'919.65	3'981'692'263.07	10.9%
Réserves fluctuation cours	557'331'617.89	318'880'438.64	74.8%
Fonds disponibles	264'288'875.66	245'918'873.33	7.5%
Fonds disponibles pour couvrir les obligations réglementaires	5'237'956'413.20	4'546'491'575.04	15.5%
% de couverture (fonds disponibles en % des f. nécessaires)	118.60%	114.18%	3.9%

572 Prévoyance LPP

Le degré de couverture est monté à 113.54%, soit très près de l'objectif de 114.0%.

LPP	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF	Écart
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	753'607'465.00	578'502'000.00	30.3%
Capitaux de prévoyance et réserves techniques	753'607'465.00	578'502'000.00	30.3%
Réserves fluctuation cours	101'998'043.33	34'267'759.93	197.7%
Capital de la Fondation	5'000.00	5'000.00	0.0%
Fonds disponibles pour couvrir les obligations réglementaires	855'610'508.33	612'774'759.93	39.6%
% de couverture (fonds disponibles en % des f. nécessaires)	113.54%	105.92%	7.2%

573 Comptes de libre passage

Grâce aux gains sur le produit du capital, le degré de couverture est passé à 112,04%, soit un peu plus que l'objectif de 112%.

CLP	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF	Écart
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	3'465'151'454.65	3'219'674'263.07	7.6%
Capitaux de prévoyance et réserves techniques	3'465'151'454.65	3'219'674'263.07	7.6%
Réserves fluctuation cours	415'818'174.56	256'717'486.71	62.0%
Fonds disponibles	1'276'093.59	0.00	----
Fonds disponibles pour couvrir les obligations réglementaires	3'882'245'722.80	3'476'391'749.78	11.7%
Degré de couverture (f. disponibles en % des f. nécessaires)	112.04%	107.97%	3.8%

Les placements de la fortune s'effectuent par des mandats aux institutions suivantes:

Liquidités	Secrétariat
Obligations CHF	Loyal Finance AG, Zurich Swiss Life Asset Management, Zurich Banque cantonale zurichoise, Zurich
Obligations devises	Credit Suisse Asset Management, Zurich Banque cantonale zurichoise, Zurich
Emprunts convertibles	EM Core Asset Management AG, Zoug – Delta Capital Fund Fisch Asset Management AG, Zurich – Hybrid International
Actions suisses	Pictet & Cie, Zurich (produit indexé) State Street Global Advisors, Zurich (produit indexé)
Actions étrangères	Pictet & Cie, Zurich (produit indexé) State Street Global Advisors, Zurich (produit indexé) GMO, Boston – Developed World Stock Fund Vanguard Group, New York – Vanguard Global Equity Fund Wegelin & Co, St-Gall - Institutional Equity Active Indexing
Val. immob./hypothèques	Avadis AG, Baden Credit Suisse Asset Management, Zurich State Street Global Advisors, Paris Allgemeine Baugenossenschaft Zürich, Zurich

Il a été conclu des contrats spécifiques avec tous les gérants de portefeuilles. Les conventions qu'ils comprennent garantissent le respect du règlement de placement. Dans les limites des indications contractuelles, les gérants de portefeuilles sont libres de choisir leurs placements.

Les **dépôts** sont faits auprès des banques liées aux différents gérants de portefeuilles.

Le **contrôle des investissements** est assuré par Complementa AG, St-Gall. Le contrôleur des investissements est responsable de tout le contrôle, avec rapport aux autorités de décision et de contrôle compétentes. Il tient la comptabilité et l'administration titres importantes pour le contrôle.

Le Conseil de fondation a fixé une **stratégie de placement** séparée pour chaque branche (voir détails ci-dessous au chiffre 64).

L'**organisation de placement** est la même pour les trois branches. Les placements sont gérés en commun dans 7 pools – liquidités, obligations en francs suisses, obligations en devises, emprunts convertibles, actions suisses, actions étrangères et valeurs immobilières/hypothèques. Chaque branche participe à ces pools de manière à appliquer la stratégie de placement fixée par le Conseil de fondation dans la limite des fourchettes autorisées.

62 Utilisation des extensions avec résultat du rapport (art. 59 OPP2)

À cause de sa capacité réduite face au risque, l'institution supplétive a opté, au début de l'autonomie (1.1.2004), pour une stratégie de placement prudente et donc plutôt conservatrice. La conséquence en est une grande partie des capitaux placés en obligations en francs suisses. Une hausse des intérêts entraîne un effet d'autant plus négatif sur l'ensemble du portefeuille.

Pour pouvoir réagir rapidement et économiquement à ce risque, différentes mesures ont été prises quand la capacité face au risque s'est améliorée.

- Le 1^{er} décembre 2006, le Conseil de fondation a décidé de revoir la stratégie de placement et de continuer à abaisser la part des obligations en francs suisses, pour arriver autour des 30%, en faveur des obligations en devises, des obligations convertibles et des actions.
- Le comité de placement a décidé d'exécuter une moitié environ des mandats d'obligations en francs suisses à l'aide de Swaps de taux d'intérêt. Pour cela, la valeur nominale est placée en floating rate notes (FRN) de bons débiteurs et, pour reproduire l'engagement de

l'intérêt, il est conclu des SWAPS avec des banques établies à la bonne solvabilité. Cela a permis de gérer rapidement et économiquement la duration et le risque sur les intérêts.

- Comme il n'y a pas suffisamment de fournisseurs suisses qui émettent des FRN de premier ordre et liquides, il faut recourir à des FRN en CHF de débiteurs étrangers.
- Pour contrôler le risque sur les intérêts, on a aussi utilisé des futures.

Cette sorte de contrôle du risque entraîne les écarts suivants avec les directives de l'OPP2:

- art. 54 al. f OPP2 – la part des créances en devises s'est élevée à 21,63% (avant garantie) et a dépassé la limite des 20%
- art. 54 al. h OPP2 – la part des biens immobiliers à l'étranger s'est élevée à 6,76% et a dépassé la limite des 5%
- art. 55 al. d OPP2 – la part de toutes les créances (CHF et devises) sur des débiteurs ayant leur siège ou leur domicile à l'étranger a été de 43.84% et a donc dépassé la limite de 30%.
- pour appliquer la stratégie de placement, on a recouru à des dérivés (Swaps et futures) dans le cadre de l'art. 56a.

Le rapport rédigé par le contrôleur des investissements (Complementa AG) conclut que l'institution supplétive choisit, gère et surveille avec soin ses placements. Au vu de tous les actifs et passifs à la mesure de la situation financière réelle, ainsi que de la structure et de l'évolution à attendre des effectifs d'assurés, la sécurité de la réalisation du but de prévoyance est assurée, dans l'état actuel des connaissances. Le placement de la fortune a observé les principes de la répartition raisonnable des risques.

En accord avec le contrôleur des investissements, le Conseil de fondation estime que les mesures prises sont justifiées. La réalisation du but de prévoyance et l'exposition au risque s'en sont trouvées optimisées. Le Conseil de fondation a légitimé ces mesures par la stratégie de placement qu'il fixait. Il a aussi décidé de recourir en plus aux possibilités de placement étendues, par l'emploi de placements alternatifs (voir chiffres 642 sqq.).

63 Grandeur visée et calcul des réserves pour fluctuation des cours

631 Ensemble de la Fondation

Les réserves pour fluctuation des cours permettent de compenser les fluctuations de valeur et de rendement de la fortune placée.

La stratégie de placement fixe la grandeur visée des réserves pour fluctuation des cours par branche d'après un taux d'économie financière (méthode value at risk) mis au point par Complementa AG et appliqué aussi au check-up annuel du risque AWP. La grandeur visée repose sur le rendement visé calculé chaque année par l'expert, la stratégie de placement et la perspective de rendement résultant de la stratégie de placement. Le rendement visé est celui qui suffit à maintenir constant le degré de couverture.

Si l'on considère la Fondation comme un tout, c'est-à-dire compte tenu des fonds disponibles de l'assurance de risque des personnes au chômage, elle présente au 31.12.06 un degré de couverture de 118.60%. C'est un dépassement réjouissant du degré de couverture visé de 112.70%.

Les tableaux ci-dessous adoptent une vision différente par branche. La consolidation montre donc un définit des réserves pour fluctuation des cours dans la branche LPP de 3.51 millions de francs, avec, parallèlement, quelque 263.07 millions de fonds disponibles dans la branche assurance du risque pour personnes au chômage et 1,28 million dans la branche comptes de libre passage.

Ensemble de la Fondation	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF	Écart
État des réserves pour fluctuation des cours au 1 ^{er} janvier	318'880'438.64	111'520'901.76	185.9%
Affectation à la charge du compte d'exploitation	238'451'179.25	207'359'536.88	15.0%
Réserves pour fluctuation des cours selon bilan	557'331'617.89	318'880'438.64	74.8%
Objectif visé des réserves pour fluctuation des cours (montant)	560'838'619.66	419'445'801.26	33.7%
Déficit des réserves pour fluctuation des cours	-3'507'001.77	-100'565'362.62	-96.5%

632 Prévoyance LPP

LPP	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF	Écart
État des réserves pour fluctuation des cours au 1 ^{er} janvier	34'267'759.93	184'890.99	-----
Affectation à la charge du compte d'exploitation	67'730'283.40	34'082'868.94	98.7%
Réserves pour fluctuation des cours selon bilan	101'998'043.33	34'267'759.93	197.7%
Objectif visé des réserves pour fluctuation des cours (montant)	105'505'045.10	69'583'182.95	51.6%
Déficit des réserves pour fluctuation des cours	-3'507'001.77	-35'315'423.02	-90.1%
Rendement projeté	2.60%	2.70%	-3.7%
Perspective de rendement	4.10%	3.70%	10.8%
Objectif visé des réserves pour fluctuation des cours*	14.00%	12.00%	16.7%

* en pourcentage des capitaux de prévoyance et réserves techniques

633 Comptes de libre passage

CLP	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF	Écart
État des réserves pour fluctuation des cours au 1 ^{er} janvier	256'717'486.71	82'757'681.77	210.2%
Affectation à la charge du compte d'exploitation	159'100'687.85	173'959'804.94	-8.5%
Réserves pour fluctuation des cours selon bilan	415'818'174.56	256'717'486.71	62.0%
Objectif visé des réserves pour fluctuation des cours (montant)	415'818'174.56	321'967'426.31	29.1%
Déficit des réserves pour fluctuation des cours	0.00	-65'249'939.60	-100.0%
Rendement visé	1.75%	1.50%	16.7%
Perspective de rendement	4.10%	3.70%	10.8%
Objectif visé des réserves pour fluctuation des cours*	12.00%	10.00%	20.0%

* en pourcentage des capitaux de prévoyance et réserves techniques

634 Assurance de risque des personnes au chômage

AC	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF	Écart
État des réserves pour fluctuation des cours au 1 ^{er} janvier	27'895'192.00	28'578'329.00	-2.4%
Affectation à la charge du compte d'exploitation	11'620'208.00	-683'137.00	-1801.0%
Réserves pour fluctuation des cours selon bilan	39'515'400.00	27'895'192.00	41.7%
Objectif visé des réserves pour fluctuation des cours (montant)	39'515'400.00	27'895'192.00	41.7%
Déficit des réserves pour fluctuation des cours	0.00	0.00	-----
Rendement visé	2.30%	0.70%	228.6%
Perspective de rendement	4.90%	4.80%	2.1%
Objectif visé des réserves pour fluctuation des cours*	20.00%	15.20%	31.6%

* en pourcentage des capitaux de prévoyance et réserves techniques

64 Représentation du placement de la fortune par catégories

641 Placement de la fortune par catégories: ensemble de la Fondation

Le Conseil de fondation a fixé une **stratégie de placement** séparée pour chaque branche. Les valeurs visées de cette stratégie découlent de la structure des engagements (rendements

visés) et de la capacité face aux risques (réserves disponibles pour fluctuation des cours). Des écarts sont permis dans les limites de fourchettes définies.

À cause de la capacité réduite face au risque et de l'incertitude des marchés financiers, le Conseil de fondation a choisi, au début de l'autonomie (1.1.2004), une stratégie de placement plutôt conservatrice (part de 60% d'obligations en francs suisses). Depuis lors, la capacité de la Fondation face au risque n'a cessé de s'améliorer. Le Conseil de fondation a affiné progressivement la stratégie, le 15.11.2005 et le 1.12.2006, en particulier pour les branches LPP et comptes de libre passage. La part des obligations en francs suisses a été notablement abaissée au profit des obligations en devises, des obligations convertibles et des actions étrangères. Au 1.12.2006 a été mise en vigueur la stratégie de placement suivante:

Stratégie de placement au 31.12.06	LPP	CLP	AC
- Liquidités	2%	2%	2%
- Obligations CHF	31%	31%	21%
- Obligations devises	25%	25%	15%
- Emprunts convertibles suisses	2%	2%	10%
- Actions suisses	8%	8%	10%
- Actions étrangères	20%	20%	30%
- Valeurs immobilières/hypothèques	12%	12%	12%

Il a été fixé un délai maximum de 6 mois pour l'application. Le changement a eu pour conséquence que la stratégie de placement n'était pas encore entièrement respectée à la fin de l'année dans la branche assurance de risque des personnes au chômage. Pour les obligations en francs suisses, la fourchette était dépassée, pour les obligations en devises, on était au-dessous.

642 Placement de la fortune par catégories: prévoyance LPP

LPP	Stratégie	Fourchettes		Valeur marchande en CHF	Quote-part effective
		Min.	Max.		
Pool liquidités	2.0%	0.0%	8.0%	2'777'937.58	0.4%
Pool obligations en CHF	31.0%	25.0%	37.0%	268'528'161.47	34.9%
Pool obligations en devises	25.0%	20.0%	30.0%	180'099'992.03	23.4%
Pool emprunts convertibles	2.0%	0.0%	4.0%	13'593'248.70	1.8%
Pool actions suisses	8.0%	4.0%	12.0%	54'074'934.37	7.0%
Pool actions étrangères	20.0%	14.0%	26.0%	150'859'277.94	19.6%
Pool valeurs immobilières./hypothèques	12.0%	9.0%	15.0%	98'621'057.81	12.8%
Pool placements alternatifs	0.0%	0.0%	2.0%	-	0.0%
Total des placements				768'554'609.90	100.0%

643 Placement de la fortune par catégories: comptes de libre passage

CLP	Stratégie	Fourchettes		Valeur marchande en CHF	Quote-part effective
		Min.	Max.		
Pool liquidités	2.0%	0.0%	8.0%	43'182'600.24	1.1%
Pool obligations en CHF	31.0%	25.0%	37.0%	1'338'306'139.08	34.7%
Pool obligations en devises	25.0%	20.0%	30.0%	897'611'817.20	23.3%
Pool emprunts convertibles	2.0%	0.0%	4.0%	67'748'259.42	1.8%
Pool actions suisses	8.0%	4.0%	12.0%	269'524'709.15	7.0%
Pool actions étrangères	20.0%	14.0%	26.0%	751'725'289.81	19.5%
Pool val. immobilières/hypothèques	12.0%	9.0%	15.0%	491'523'769.69	12.7%
Pool placements alternatifs	0.0%	0.0%	2.0%	-	0.0%
Total des placements				3'859'622'584.59	100.0%

644 Placement de la fortune par catégories: assurance de risque pour chômeurs

AC	Stratégie	Fourchettes		Valeur marchande en CHF	Quote-part effective
		Min.	Max.		
Pool liquidités	2.0%	0.0%	5.0%	13'360'519.83	2.6%
Pool obligations en CHF	21.0%	16.0%	26.0%	183'641'200.65	35.8%
Pool obligations en devises	15.0%	10.0%	20.0%	46'979'757.78	9.2%
Pool emprunts convertibles	10.0%	8.0%	12.0%	49'303'416.37	9.6%
Pool actions suisses	10.0%	6.0%	14.0%	60'720'540.09	11.8%
Pool actions étrangères	30.0%	24.0%	36.0%	100'243'689.26	19.6%
Pool val. Immobilières/hypothèques	12.0%	9.0%	15.0%	58'427'677.61	11.4%
Pool placements alternatifs	0.0%	0.0%	2.0%	-	0.0%
Total des placements				512'676'801.59	100.0%

65 Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)

Dans l'année sous revue, il a été effectué des opérations à terme sur les devises, ainsi que des opérations de SWAP et de futures. Le recours à ces instruments s'est fait dans le cadre des prescriptions de l'art. 56a OPP2.

651 Opérations à terme sur les devises

Les opérations à terme sur les devises ont servi à garantir les devises et étaient couvertes par des valeurs de base. Le comité de placement a décidé de garantir systématiquement le risque de change pour le dollar américain (USD) et selon la situation pour l'euro (EUR). Les autres devises n'ont pas été garanties. La garantie s'est effectuée par des forwards à 1-3 mois. À tout moment, les contrats à terme en devises ont été entièrement couverts par des placements de base.

Au 31.12.06, les expositions au risque de change étaient les suivantes:

	Devise	Valeur marchande sans garantie CHF	Garantie CHF	Valeur marchande avec garantie CHF
CHF	Francs suisses	2'748'017'454	594'120'000	3'342'137'454
AUD	Dollars australiens	36'481'966		36'481'966
CAD	Dollars canadiens	26'058'547		26'058'547
DKR	Couronnes danoises	5'211'709		5'211'709
EUR	Euros	1'454'133'811	-321'935'211	1'132'198'600
GBP	Livres britanniques	156'290'981		156'290'981
HKD	Dollars de Hong Kong	10'423'419		10'423'419
NKR	Couronnes norvégiennes	5'211'709		5'211'709
NZD	Dollars néo-zélandais	0		0
SGD	Dollars de Singapour	5'211'709		5'211'709
SKR	Couronnes suédoises	20'846'838		20'846'838
USD	Dollars américains	484'160'088	-280'761'000	203'399'088
YEN	Yens japonais	166'512'541		166'512'541
	Divers	93'810'769		93'810'769
	Total des placements*	5'212'371'541	-8'576'211	5'203'795'330
	Total des postes en devises	2'464'354'087	-602'696'211	1'861'657'876

* Placements selon bilan, plus liquidités (55,8 millions de francs) et avoirs auprès de l'administration fédérale des contributions (7,3 millions d'impôts anticipés).

Au 31.12.2006, la Fondation avait garanti une partie de ses engagements en USD et en EUR grâce, dans les deux cas, à un forward à 1 mois (venant à échéance au 05.01.2007). La valeur marchande des contrats à terme en devises en cours s'élevait à CHF -8'576'211. Le risque de perte maximal sur les contrats à terme en devise atteignait CHF 602.696.211 au 31.12.2006.

Ensemble de la Fondation	31.12.2006	31.12.2005	Écart
	CHF	CHF	
USD			
Avoir (montant garanti)	276'920'000	157'320'000	76.0%
Engagement	280'761'000	157'222'044	78.6%
Valeur de l'engagement	-3'841'000	97'956	-----
EUR			
Avoir (montant garanti)	317'200'000	0	-----
Engagement	321'935'211	0	-----
Valeur de l'engagement	-4'735'211	0	-----
Valeur de l'engagement total	-8'576'211	97'956	-----

652 Swaps

Les swaps ont servi à contrôler le risque sur les intérêts. La valeur nominale des swaps était toujours entièrement couverte par des floating rate notes (FRN) ou d'autres placements en liquidités. Au 31.12.06, les postes en swaps ouverts étaient les suivants:

Ensemble de la Fondation	Valeur nominale Valeur de base	Valeur nominale Swap	effective
Obligations en francs suisses (CHF)	1'558'250'250	395'000'000	25.3%
Obligations en devises (EUR)	263'200'040	237'000'000	90.0%

653 Futures

Pour contrôler le risque sur les intérêts, les gérants de portefeuilles ont aussi utilisé des futures. Au 31.12.2006, les postes en futures en cours (positions longues) étaient les suivants:

Titre	Échéance	Prix futures selon contrat	Quantité	Prix futures au jour du bilan	Cours devises	Volume du contrat en CHF
Future Euro B'obl. (5 YR), March 2007	09.03.2007	110.2800	2'000'000	108.8200	1.0000	2'176'400
Future Euro Bund (10 YR), March 2007	09.03.2007	118.7000	2'000'000	116.0300	1.0000	2'320'600
Future Suisse 6% (10YR) March 2007	09.03.2007	129.1300	25'000'000	127.1000	1.0000	31'775'000

66 Valeur marchande et partenaires contractuels des titres sous prêt

Le prêt de titres a été pratiqué par Pictet, Credit Suisse, la Banque cantonale zurichoise et UBS, selon les termes du mandat. Ces quatre banques ont chaque fois joué le rôle d'agent.

Titres prêtés	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF	Écart
Pictet actions suisses	18'040'228.00	36'806'632.00	-51.0% -
Pictet actions Amérique du Nord	6'197'687.00	6'351'728.00	-2.4%
Pictet actions Europe	42'916'262.00	13'853'813.00	209.8%
Pictet actions Pacifique	3'705'093.00	1'932'957.00	91.7%
CS obligations EUR	502'317'088.00	198'739'178.00	152.8%
ZKB obligations CHF	189'114'164.00	158'000'000.00	19.7%
ZKB obligations EUR	15'349'375.00	7'100'000.00	116.2%
UBS obligations CHF (I)	462'065'769.00	0.00	-----
UBS obligations CHF (II)	41'903'233.00	0.00	-----
Total	1'281'608'899.00	422'784'308.00	203.1%

Les opérations de prêt de titres s'effectuent selon les termes du mandat. Il en est résulté dans l'année sous revue des recettes de CHF 493.329 (année précédente: CHF 256.695).

67 Explications sur le résultat net du placement de la fortune

671 Résultat des placements: ensemble de la Fondation

Le résultat comprend les produits directs (intérêts et dividendes), ainsi que les modifications de cours réalisées et non réalisées sur les placements.

Les rendements indiqués ci-dessous reposent sur le capital investi moyen (somme des 365 valeurs journalières divisée par 365). Ils ne prennent pas en compte le moment des afflux et reflux de capitaux et ne constituent donc qu'une approche de la performance de la fortune. Les résultats des opérations à terme sur les devises a été classé dans le pool liquidités.

Évolution du rendement de l'ensemble de la Fondation	2006 en pourcentage	2005 en pourcentage	Écart
Prévoyance LPP	7.90%	7.00%	12.9%
Comptes de libre passage	5.80%	6.80%	-14.7%
Assurance de risque pour personnes au chômage	6.80%	11.50%	-40.9%
Total	6.20%	7.30%	-15.1%

La différence de rendement entre la branche prévoyance LPP et la branche comptes de libre passage s'explique essentiellement par le contrôle tactique de la garantie des devises. La capacité de risque différente des deux branches et le rendement visé différent (LPP 2,6%, CLP

1,75%) ont exigé une garantie individuelle, au regard du comité de placement. C'est ainsi que les positions en USD de la branche LPP ont bénéficié d'une garantie renforcée, ce qui s'est révélé avantageux au moment où les cours baissaient.

Ensemble de la Fondation 2006	Produit des placements en CHF	Capital investi moyen en CHF	Rendement en %
Pool liquidités *	-17'090'794.94	69'391'028.16	-24.6%
Pool obligations en CHF	4'099'049.22	1'789'481'440.35	0.2%
Pool obligations en devises	36'444'453.53	1'044'410'042.53	3.5%
Pool emprunts convertibles	5'423'083.48	92'906'678.96	5.8%
Pool actions suisses	65'448'054.88	344'988'747.04	19.0%
Pool actions étrangères	101'017'977.76	820'381'206.73	12.3%
Pool valeurs immobilières/hypothèques	95'525'967.29	519'757'174.63	18.4%
Total des placements	290'867'791.22	4'681'316'318.42	6.2%

672 Résultat du placement de la fortune: prévoyance LPP

LPP (2006)	Produit des placements en CHF	Capital investi moyen en CHF	Rendement en %
Pool liquidités *	7'044'383.71	7'118'111.81	99.0%
Pool obligations en CHF	1'125'805.13	250'751'498.02	0.4%
Pool obligations en devises	6'000'905.63	156'284'556.81	3.8%
Pool emprunts convertibles	520'576.84	8'203'050.90	6.3%
Pool actions suisses	8'647'319.58	44'972'095.57	19.2%
Pool actions étrangères	14'759'354.69	113'673'574.76	13.0%
Pool valeurs immobilières/hypothèques	13'704'788.02	73'263'969.93	18.7%
Total des placements	51'803'133.60	654'266'857.80	7.9%

673 Résultat du placement de la fortune: comptes de libre passage

CLP 2006	Produit des placements en CHF	Capital investi moyen en CHF	Rendement en %
Pool liquidités *	-21'344'844.06	52'844'975.19	-40.4%
Pool obligations en CHF	2'651'850.77	1'355'937'056.10	0.2%
Pool obligations en devises	29'080'086.13	841'979'640.81	3.5%
Pool emprunts convertibles	2'604'299.24	43'459'697.53	6.0%
Pool actions suisses	45'684'597.01	242'364'556.66	18.8%
Pool actions étrangères	74'876'255.13	611'794'687.80	12.2%
Pool valeurs immobilières/hypothèques	72'322'822.40	393'720'704.41	18.4%
Total des placements	205'875'066.62	3'542'101'318.50	5.8%

674 Résultat du placement de la fortune: ass. de risque pour personnes au chômage

AC 2006	Produit des placements en CHF	Capital investi moyen en CHF	Rendement en %
Pool liquidités *	-2'790'334.59	9'427'941.16	-29.6%
Pool obligations en CHF	321'393.32	182'792'886.23	0.2%
Pool obligations en devises	1'363'461.77	46'145'844.91	3.0%
Pool emprunts convertibles	2'298'207.40	41'243'930.53	5.6%
Pool actions suisses	11'116'138.29	57'652'094.81	19.3%
Pool actions étrangères	11'382'367.94	94'912'944.17	12.0%
Pool valeurs immobilières/hypothèques	9'498'356.87	52'772'500.29	18.0%
Total des placements	33'189'591.00	484'948'142.11	6.8%

* Le résultat des opérations à terme sur les devises a été classé dans le pool liquidités.

675 Résultat total selon mesure de la performance

L'ensemble du portefeuille est constamment surveillé par le contrôleur des investissements et la performance obtenue, comparée à celle du benchmark. La mesure de la performance s'effectue selon la méthode TWR⁵ habituelle et a donné les résultats suivants:

Catégorie de placements	effective			Performance 2006	
	mio. CHF	Portefeuille	Stratégie	Portefeuille	Indice
Liquidités	115.10	2.2%	2.0%	0.4%	1.3%
Obligations CHF	1'790.50	34.5%	30.0%	0.2%	0.2%
Obligations devises	1'124.70	21.6%	24.0%	1.9%	2.5%
Emprunts convertibles	130.60	2.5%	2.8%	5.0%	7.2%
Actions suisses	384.30	7.4%	8.2%	20.4%	20.7%
Actions étrangères	1'002.80	19.3%	21.0%	11.6%	11.9%
Valeurs immobilières/hypothèques	648.60	12.5%	12.0%	19.5%	5.5%
Total*	5'196.60	100.0%	100.0%	6.0%	4.6%

* Placements selon bilan (5.140,8 millions de francs), plus liquidités (55,8 millions)

La performance de 6,0% a pu battre nettement l'indice (+4,6%). Ce résultat avantageux revient avant tout à la surperformance des valeurs immobilières. La surpondération momentanée des actions et la sous-pondération des obligations ont en outre contribué à cette surperformance.

68 Placement de la fortune géré directement par le secrétariat

La gestion des liquidités est assurée directement par le secrétariat. Il se limite à gérer les comptes de chèques postaux et un compte de liquidités auprès du Credit Suisse servant de charnière entre le secrétariat et les gérants de fortune.

Le secrétariat transmet périodiquement les liquidités excédentaires aux gérants de fortune selon les indications du comité de placement. Entre les différents versements, l'argent éventuellement excédentaire est placé comme dépôt hebdomadaire auprès du Credit Suisse.

69 Explication des placements auprès de l'employeur et de la réserve de cotisations patronales

Ce chapitre n'est significatif que pour la branche prévoyance LPP.

Il n'est pas fait de placements auprès d'employeurs affiliés. La nature des opérations fait cependant qu'à cause des importantes cotisations en souffrance de 87.72 millions de francs (année précédente 68.87 millions) ou pas loin de deux tiers d'une année de cotisations sont placés *de facto* auprès des employeurs.

LPP	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF	Écart
Total des cotisations en souffrance	87'721'552.76	68'873'921.33	27.4%
Intérêts sur les cotisations en souffrance	5'627'785.97	4'210'418.06	33.7%
Cotisations des salariés et des employeurs	134'131'108.05	109'474'806.00	22.5%
Part des impayés dans les cotisations annuelles	65.40%	62.91%	4.0%

⁵ TWR = Time Weighted Return

Les réserves de cotisations patronales sont affectées aux différentes affiliations. Il s'agit exclusivement de réserves de cotisations patronales sans renonciation d'utilisation.

LPP	2006 CHF	2005 CHF	Écart
État des réserves de cotisations patronales au 1.1	343'652.70	aucune ind.	----
Affectation	75'003.70	339'513.50	-77.9%
Utilisation	-80'988.70	aucune ind.	----
Correction du crédit d'intérêt de l'année précédente	713.25	0.00	----
Intérêt (1,25%)	4'320.25	4'139.20	4.4%
Total des réserves de cotisations patronales	342'701.20	343'652.70	-0.3%

7 Explication d'autres postes des bilans et des comptes d'exploitation

71 Autres créances

711 Prévoyance LPP

LPP	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF	Écart
Avoirs auprès de tiers	137'237.40	23'543.65	482.9%
Avoirs auprès d'autres branches	28'296'110.60	12'786'454.10	121.3%
Parts du pool impôts anticipés	3'731'678.98	1'592'096.33	134.4%
Avoirs auprès du Fonds de garantie	7'348'028.60	8'313'911.50	-11.6%
Avoirs auprès de bénéficiaires	100'107.00	39'287.45	154.8%
Total des autres créances	39'613'162.58	22'755'293.03	74.1%

712 Comptes de libre passage

CLP	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF	Écart
Avoirs auprès de tiers	1'115.00	0.00	----
Avoirs auprès d'autres branches	131'265.12	67'840.13	93.5%
Avoirs auprès de l'Administration fédérale des contributions	218'367.20	84'848.00	157.4%
Parts du pool impôts anticipés	203'074.16	16'735'058.37	-98.8%
Avoirs auprès de bénéficiaires	144'028.25	34'862.90	313.1%
Total des autres créances	697'849.73	16'922'609.40	-95.9%

713 Assurance de risque des personnes au chômage

AC	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF	Écart
Parts du pool impôts anticipés	3'449'027.98	1'785'475.88	93.2%
Avoirs auprès de bénéficiaires	35'680.50	13'671.40	161.0%
Total des autres créances	3'484'708.48	1'799'147.28	93.7%

714 Contrôle de réaffiliation

CR	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF	Écart
Avoirs auprès du Fonds de garantie	94'895.55	0.00	----
Total des autres créances	94'895.55	0.00	----

72 Autres engagements

721 Prévoyance LPP

LPP	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF	Écart
CLP reçus (pas encore traités)	20'290'784.68	17'949'758.46	13.0%
Impôt à la source et impôt anticipé	72'939.30	26'862.15	171.5%
Compte courant Fonds de garantie (déficit né de l'appl. de la prévoyance LPP)	72'964.91	1'001'660.31	-92.7%
Cotisations payées d'avance par les entreprises	11'860'677.97	8'732'883.52	35.8%
Engagements à l'égard de tiers	128'439.35	0.00	----
Total des autres engagements	32'425'806.21	27'711'164.44	17.0%

722 Comptes de libre passage

CLP	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF	Écart
CLP reçus (pas encore traités)	584'388.70	543'773.61	7.5%
Impôt à la source et impôt anticipé	442'914.60	342'280.95	29.4%
Engagements à l'égard de tiers	50'778.35	0.00	----
Total des autres engagements	1'078'081.65	886'054.56	21.7%

723 Assurance de risque des personnes au chômage

AC	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF	Écart
Engagements auprès d'autres branches	28'367'747.37	12'854'294.23	120.7%
Impôt à la source et impôt anticipé	3'461.80	6'456.95	-46.4%
Engagements à l'égard de tiers	19'913.10	5'811.65	242.6%
Total des autres engagements	28'391'122.27	12'866'562.83	120.7%

724 Contrôle de réaffiliation

CR	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF	Écart
Engagements auprès d'autres branches	59'628.35	0.00	----
Engagements à l'égard de tiers	35'267.20	0.00	----
Total des autres engagements	94'895.55	0.00	----

73 Réserves non techniques

731 Prévoyance LPP

LPP	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF	Écart
Réserve pour mesures spéciales	88'667.55	253'126.30	-65.0%
Réserve pour structure d'âge défavorable	1'705'014.20	1'104'731.60	54.3%
Réserve pour cotisations au Fonds de garantie	637'531.00	536'206.00	18.9%
Réserve indemnité employeurs art. 12	102'141.00	102'141.00	0.0%
Du croire sur remboursement de bénéficiaires	48'775.60	0.00	----
Du croire sur cas d'insolvabilité	327'674.66	0.00	----
Total des réserves non techniques	2'909'804.01	1'996'204.90	45.8%

732 Comptes de libre passage

Il n'y a pas de réserves non techniques.

733 Assurance de risque des personnes au chômage

AC	31.12.2006 CHF	31.12.2005 CHF	Écart
Du croire sur remboursement de bénéficiaires	17'757.95	0.00	-----
Total des réserves non techniques	17'757.95	0.00	-----

74 Autres recettes

741 Prévoyance LPP

LPP	2006 CHF	2005 CHF	Écart
Total recettes transactions avec le Fonds de garantie	14'663'139.87	7'907'516.13	85.4%
Indemnités reçues du Fonds pour insolvabilités	13'189'901.07	5'909'176.44	123.2%
Trop-perçu compensation structure d'âge Fonds de garantie	5'715.40	0.00	-----
Gain sur les contributions du Fonds (≠ contributions/primes)	38'828.00	0.00	-----
Dédommagement de la perte pour application LPP par le Fonds de garantie	1'428'695.40	1'998'339.69	-28.5%
Total des recettes diverses	1'025'584.55	1'053'192.50	-2.6%
Réception tardive du dividende de faillite	855'190.35	0.00	-----
Commission de traitement impôt à la source	29'997.40	17'743.85	69.1%
Gains de liquidation	128'118.95	0.00	-----
Divers/autres recettes	12'277.85	1'035'448.65	-98.8%
Total des autres recettes	15'688'724.42	8'960'708.63	75.1%

742 Comptes de libre passage

CLP	2006 CHF	2005 CHF	Écart
Commission de traitement impôt à la source	144'365.80	128'543.55	12.3%
Gains de liquidation	90'846.55	0.00	-----
Divers/autres recettes	584.00	0.00	-----
Total des autres recettes	235'796.35	128'543.55	83.4%

743 Assurance de risque des personnes au chômage

AC	2006 CHF	2005 CHF	Écart
Réception tardive du dividende de faillite	8'996.25	9'528.45	-5.6%
Commission de traitement impôt à la source	455.35	374.50	21.6%
Divers/autres recettes	67'009.30	0.00	-----
Total des autres recettes	76'460.90	9'902.95	672.1%

75 Autres dépenses

751 Prévoyance LPP

LPP	2006 CHF	2005 CHF	Écart
Total dépenses transactions avec le Fonds de garantie	-15'394'631.36	-6'435'431.38	139.2%
Dividende de faillite tardif dans le Fonds de garantie	-855'190.35	0.00	-----
Dépenses pour insolvabilités	-13'679'411.26	-6'018'471.38	127.3%
Moins-perçu indemnité du Fonds de garantie art. 12	-96'188.00	0.00	-----
Crédit pour compensation de la structure d'âge Fonds de garantie à l'employeur	-763'841.75	-416'960.00	83.2%
Total dépenses diverses	-199'426.50	-293'600.92	-32.1%
Amortissement de cotisations non recouvrables	-20'473.30	-77'113.83	-73.5%
Frais de chèques postaux	-52'891.98	0.00	-----
Paiement cotisation par la réserve de contributions patronales	-80'894.50	0.00	-----
Frais généraux	-5'714.17	-30'666.89	-81.4%
Autres dépenses	-39'452.55	-185'820.20	-78.8%
Total des autres dépenses	-15'594'057.86	-6'729'032.30	131.7%

752 Comptes de libre passage

CLP	2006 CHF	2005 CHF	Écart
Amortissement de cotisations non recouvrables	-68.85	-331'966.40	-100.0%
Frais de compte de chèques	-28'070.35	-22'463.45	25.0%
Autres dépenses	-1.80	-1.20	50.0%
Total des autres dépenses	-28'141.00	-354'431.05	-92.1%

753 Assurance de risque des personnes au chômage

AC	2006 CHF	2005 CHF	Écart
Amortissement	-180.35	-1'702.15	943.8%
Autres dépenses	-19301.10	-6'326.40	205.1%
Total des autres dépenses	-19'481.45	-8'028.55	242.7%

76 Frais administratifs

761 Frais administratifs du placement de la fortune (ensemble de la Fondation)

Les frais administratifs se réfèrent aux dépenses effectivement encourues. Les frais pour placements indirects ne sont pris en compte qu'en partie. Les frais de mandats comportent les frais de transaction, les droits de dépôt et les taxes de management, mais aussi la T.V.A. et les droits de timbre.

Le total des frais d'administration de la fortune s'est élevé à 6.17 millions de francs (année précédente 5.91 millions), soit 13.19 points de base du capital investi moyen (année précédente 14.95).

Ensemble de la Fondation: frais admin. placement fortune	2006 CHF	2005 CHF	Écart
Frais de mandats	5'236'286.66	4'994'386.30	4.8%
Liquidités	50'784.86	14'828.15	242.5%
Obligations CHF	1'490'318.45	2'901'047.69	-48.6%
Obligations devises	1'372'363.09	516'898.14	165.5%
Emprunts convertibles	202'086.56	57'796.06	249.7%
Actions CH	177'067.54	136'202.14	30.0%
Actions étrangères	1'552'330.88	840'551.20	84.7%
Valeurs immobilières/hypothèques	391'335.28	527'062.92	-25.8%
Overhead	937'771.30	917'476.00	2.2%
Contrôle des investissements	737'497.70	705'709.20	4.5%
Conseil de fondation (comité de placement)	32'397.40	32'047.30	1.1%
Conseils juridiques	6'887.15	17'848.75	-61.4%
Secrétariat	160'989.05	161'870.75	-0.5%
Frais administratifs totaux placement de la fortune	6'174'057.96	5'911'862.30	4.4%

Ensemble de la Fondation: frais admin. placement fortune	2006 Points de base	2005 Points de base	Écart
Frais de mandats	11.19	12.60	-11.2%
Liquidités	7.32	3.90	87.7%
Obligations CHF	8.33	12.00	-30.6%
Obligations devises	13.14	12.40	6.0%
Emprunts convertibles	21.75	16.90	28.7%
Actions CH	5.13	5.80	-11.6%
Actions étrangères	18.92	17.80	6.3%
Valeurs immobilières/hypothèques	7.53	14.50	-48.1%
Overhead	2.00	2.35	-14.9%
Contrôle des investissements	1.58	1.80	-12.2%
Comité de placement	0.07	0.10	-30.0%
Conseils juridiques	0.01	0.05	-80.0%
Secrétariat	0.34	0.40	-15.0%
Frais administratifs totaux placement de la fortune	13.19	14.95	-11.8%

762 Dépenses administratives ensemble de la Fondation

Les dépenses administratives (sans dépenses pour les placements) ont augmenté de 30,7% pour atteindre 26.96 millions de francs. Dans les organes d'exécution, l'accroissement des effectifs a fait augmenter les dépenses de 31.5% pour un total de 23.85 millions de francs. À la Fondation, les frais administratifs ont augmenté de 25.0% pour atteindre 3.11 millions de francs. Deux raisons à cela. D'une part, la surveillance et le contrôle des cas de prestations ont entraîné des dépenses accrues pour la révision et pour l'expert. D'autre part, les frais du contrôle de réaffiliation ont été intégrés au secrétariat, pour la première fois. Sans le contrôle de réaffiliation, le secrétariat enregistrerait un recul de 10.6% et la croissance des frais de la Fondation s'élèverait à 7.5%.

Ensemble de la Fondation	2006 CHF	2005 CHF	Écart
Frais administratifs organes d'exécution	23'852'491.00	18'140'023.95	31.5%
Frais administratifs de la Fondation	3'105'295.72	2'483'453.40	25.0%
Secrétariat	1'885'193.00	1'620'349.20	16.3%
Conseil de fondation	83'277.80	79'436.25	4.8%
Autres dépenses de la Fondation	75'867.22	67'733.80	12.0%
Révision	564'990.35	219'604.95	157.3%
Expert	259'854.00	165'596.40	56.9%
Autres honoraires	236'113.35	330'732.80	-28.6%
Total des frais administratifs	26'957'786.72	20'623'477.35	30.7%

763 Dépenses administratives prévoyance LPP

Les frais administratifs ont augmenté de 31.7%, pour atteindre 19.14 millions de francs. Dans les agences, l'augmentation des effectifs (plus de 24% d'assurés supplémentaires) les a fait croître de 35.3%, soit un total de 17,29 millions de francs. À la Fondation, les frais administratifs ont augmenté de 5.2% pour atteindre 1.86 million de francs. L'augmentation s'explique surtout par les dépenses de contrôle élevées (révision, expert).

LPP	2006 CHF	2005 CHF	Écart
Frais administratifs organes d'exécution	17'288'203.85	12'774'970.70	35.3%
Frais administratifs de la Fondation	1'855'874.10	1'763'814.62	5.2%
Secrétariat	1'014'229.95	1'134'244.44	-11.8%
Conseil de fondation	58'294.40	55'605.38	4.8%
Autres dépenses de la Fondation	53'107.05	47'413.66	12.0%
Révision	383'065.50	173'444.55	120.9%
Expert	181'897.85	115'917.48	56.9%
Autres honoraires	165'279.35	237'189.11	-43.5%
Total des frais administratifs	19'144'077.95	14'538'785.32	31.7%

Les frais par personne assurée (état au 31.12.06) ont augmenté de 5.9% pour atteindre CHF 663 (année précédente: CHF 626).

Les dépenses administratives sont financées comme suit:

LPP: financement des frais administratifs	2006 CHF	2005 CHF	Écart
Cotisations ordinaires des assurés et employeurs	13'682'370.40	9'783'429.18	39.9%
Participations aux frais pour tâches admin. extraordinaires	4'033'012.15	2'757'016.45	46.3%
Couverture du déficit par le Fonds de garantie	1'428'695.40	1'998'339.69	-28.5%
Total	19'144'077.95	14'538'785.32	31.7%

764 Dépenses administratives comptes de libre passage

Les frais administratifs ont augmenté de 24.7%, pour atteindre 6.24 millions de francs. Dans l'organe d'exécution, les dépenses ont augmenté (croissance sensible des cas traités) un peu plus (+25.2%), à la Fondation un peu moins (+19.6%). À la Fondation, c'est avant tout à cause des dépenses de contrôle (révision) élevées.

CLP	2006 CHF	2005 CHF	Écart
Frais administratifs organe d'exécution	5'692'944.40	4'546'109.55	25.2%
Frais administratifs de la Fondation	546'228.35	456'663.61	19.6%
Secrétariat	289'780.00	324'069.84	-10.6%
Conseil de fondation	16'655.55	15'887.25	4.8%
Autres dépenses de la Fondation	15'173.45	13'546.76	12.0%
Révision	125'425.85	30'773.60	307.6%
Expert	51'970.80	16'559.64	213.8%
Autres honoraires	47'222.70	55'826.52	-15.4%
Total des frais administratifs	6'239'172.75	5'002'773.16	24.7%

Les frais administratifs par compte se sont accrus de 10.5%, pour atteindre CHF11.57 (année précédente: CHF 10.47).

Les dépenses administratives ont été financées à 84% env. par les assurés.

LPP: financement des frais administratifs	2006 CHF	2005 CHF	Écart
Contributions aux frais des assurés	5'264'444.00	4'225'011.00	24.6%
Produits du capital	974'728.75	777'762.16	25.3%
Total	6'239'172.75	5'002'773.16	24.7%

765 Dépenses administrative assurance de risque des personnes au chômage

Les frais administratifs ont augmenté de 5.2%, pour atteindre 1.14 millions de francs. Dans l'organe d'exécution, les dépenses ont augmenté (plus grande quantité de cas traités, malgré un nombre de chômeurs en baisse) un peu plus (+6.4%), à la Fondation un peu moins (+1.5%).

AC	2006 CHF	2005 CHF	Écart
Frais administratifs organes d'exécution	871'342.75	818'943.70	6.4%
Frais administratifs de la Fondation	266'900.17	262'975.17	1.5%
Secrétariat	144'889.95	162'034.92	-10.6%
Conseil de fondation	8'327.85	7'943.62	4.8%
Autres dépenses de la Fondation	7'586.72	6'773.38	12.0%
Révision	56'499.00	15'386.80	267.2%
Expert	25'985.35	33'119.28	-21.5%
Autres honoraires	23'611.30	37'717.17	-37.4%
Total des frais administratifs	1'138'242.92	1'081'918.87	5.2%

Les frais administratifs par assuré ont augmenté de 24.2% pour atteindre CHF 8.85 (année précédente: CHF 7.13).

Les dépenses administratives ont été entièrement financées par les cotisations ordinaires.

766 Dépenses administratives contrôle de réaffiliation

Le contrôle de réaffiliation a été centralisé au secrétariat. Dans l'exercice sous revue, des frais ont été encourus pour l'expédition des affaires courantes (CHF 362'325.00) et pour le projet d'automatisation et de rationalisation de l'expédition (CHF 73'968.10).

CR	2006 CHF	2005 CHF	Écart
Frais administratifs de la Fondation	436'293.10	aucune ind.	-----
Secrétariat	436'293.10	aucune ind.	-----
Total des frais administratifs	436'293.10	aucune ind.	-----

Les frais administratifs par déclaration reçue s'élèvent à CHF 29.58.

Ces dépenses ont été entièrement financées par le Fonds de garantie, comme le prévoit la LPP.

8 Conditions imposées par l'autorité de surveillance

L'autorité de surveillance a pris acte du rapport annuel et des comptes 2005 le 8 janvier 2007 et les a soumis au Conseil fédéral selon l'art. 63 par. 3 LPP. Le Conseil fédéral a pris acte du rapport annuel et des comptes 2005 le 15.02.07.

La Fondation a pris acte du jugement du Tribunal fédéral du 22 mars 2006 concernant les rétrocessions et *finder's fees* (ATF 132 III 460) et constate qu'il n'a pas été signé de déclarations de renonciation à propos de la restitution de rétrocessions et recettes semblables du gérant de fortune. Les conseillers ont signé une convention selon laquelle ils renonçaient à

accepter des rétrocessions ou les remettaient à la Fondation. Les contrats avec les gérants de fortune et les banques ont progressivement été adaptés dans le même sens.

L'autorité de surveillance n'a pas émis de conditions.

9 Autres informations en rapport avec la situation financière

91 Procédures judiciaires en cours

Par son activité, la Fondation est confrontée à de nombreuses procédures judiciaires. 83 procédures étaient en cours au 31.12.2006.

	Total	Affiliation d'office	Encaissement/ mise en demeure	Plaintes pour prestations
Tribunaux cantonaux	23	0	12	11
Commission féd. des recours	26	18	8	0
Tribunal fédéral des assurances	2	0	0	2
Tribunal fédéral	32	27	4	1
Total	83	45	24	14

La valeur contestée des affiliations d'office ou des cas d'encaissement ne pèse pas sur la Fondation. Dans le pire des cas, ces sommes seront payées par le Fonds de garantie.

Pour les cas de prestations, les sommes correspondantes ont été mises de côté dans les réserves pour cas AI en suspens.

10 Événements après le jour du bilan

Pas de remarques.

Berne, le 4 juin 2007

Fondation institution supplétive LPP

Le président

Le secrétaire

(K. Gfeller)

(M. Stieger)

C Rapport de l'organe de contrôle

■ **Ernst & Young AG**
Expertise comptable
Badenerstrasse 47
Case postale
CH-8022 Zurich

■ Téléphone +41 58 286 31 11
Fax +41 58 286 40 20
www.ey.com/ch

Au Conseil de fondation de la

**Fondation suisse des partenaires sociaux
pour l'institution supplétive selon l'art. 60 LPP
(Fondation institution supplétive LPP), Berne**

Zurich, le 4 juin 2007

Rapport de l'organe de contrôle

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilans, comptes d'exploitation et annexe, selon les pages 19-61 du rapport annuel), de la gestion et du placement de la fortune, ainsi que des comptes de vieillesse de la Fondation suisse des partenaires sociaux pour l'institution supplétive selon l'art. 60 LPP pour l'exercice arrêté au 31.12.06.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et du placement de la fortune, ainsi que des comptes de vieillesse incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de révision suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à la présentation des comptes et au placement de la fortune, ainsi que les décisions significatives en matière d'évaluation et la présentation des comptes annuels dans son ensemble. La vérification de la gestion consiste à établir si les prescriptions légales et réglementaires en matière d'organisation, administration, perception des cotisations et allocation des prestations ont été respectées, ainsi que les prescriptions sur la loyauté dans la gestion de la fortune. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et le placement de la fortune, ainsi que les comptes de vieillesse sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels soumis.

Ernst & Young AG

Bruno Christen
expert-comptable diplômé
(responsable du mandat)

Stefan Weuste
expert-comptable diplômé

Organes d'exécution / adresses

Prévoyance professionnelle obligatoire et assurance de risque des personnes au chômage

Agence pour la Suisse romande à Lausanne

Fondation institution supplétive LPP
Agence régionale de la Suisse romande
Av. de Rumine 13
Case postale 675
1005 Lausanne

Tél.: 021/614 75 00
Fax: 021/614 75 11
Courriel: agence.lausanne@aeis.ch
Internet: <http://www.aeis.ch>
CCP: 10-13040-9

Compétente pour:

*GE, JU, NE, VD
BE (districts de Courtelay, Moutier, La Neuveville)
FR (à l'exception des districts du Lac et de la Singine)
VS (à l'exception du Haut-Valais)*

Agence pour la Suisse italienne à Manno

Fondazione Istituto Collettore LPP
Agenzia regionale della Svizzera italiana
Via Cantonale 18
Case postale 224
6928 Manno

Tél.: 091/611 13 80
Fax: 091/611 13 85
Courriel: agenzia.lugano@aeis.ch
Internet: <http://www.aeis.ch>
CCP: 65-136246-1

Compétente pour:

TI, GR (districts de Bergell, Misox, Puschlav)

Agence pour la Suisse alémanique à Zurich

Fondation institution supplétive LPP
Agence Suisse alémanique
Binzstrasse 15
Case postale 2855
8022 Zurich

Tél.: 044/267 73 73
Fax: 044/267 73 90
Courriel: zweigstelle.zuerich@aeis.ch
Internet: <http://www.aeis.ch>
CCP: 18-359315-1

Compétente pour:

*AG, AI, AR, BL, BS, GL, LU, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG,
UR, ZG, ZH,
BE (à l'exception des districts de Courtelay, Moutier, La
Neuveville)
FR (districts du Lac et de la Singine)
TI, GR (à l'exception des districts de Bergell, Misox, Puschlav)
VS (Haut-Valais)*

Administration des comptes de libre passage

Fondation institution supplétive LPP
Administration des comptes de libre passage
Alfred Escher-Str. 34
Case postale
8022 Zurich

Tél.: 043/284 55 15
Fax: 043/284 53 55
Courriel: administration.fzk@aeis.ch
Internet: <http://www.aeis.ch>
CCP: 80-13022-7

Compétente pour:

Suisse entière

Secrétariat de la Fondation

Fondation institution supplétive LPP
Secrétariat
Birmensdorferstrasse 198
8003 Zurich

Tél.: 043/33 33 698
Fax: 043/33 33 699
Courriel: geschaefsstelle@aeis.ch
Internet: <http://www.aeis.ch>
CCP: 30-406630-6